



DÉPARTEMENT HISTOIRE

Licences Histoire et Histoire-géographie

Année universitaire 2023.2024



Scolarité. Informations pratiques	4
Connexion Wifi	6
Pourquoi faire de l'Histoire	7
Calendrier universitaire	10
L'équipe enseignante du département d'Histoire	11
Licence Histoire	12
Licence Histoire-Géographie		15
Présentation des enseignements		20
Contrôle des connaissances		46
Règlement des études et des examens		48
Certification en langues		63
Le LANSAD		51
Consignes de sécurité		61

Scolarité Licence - Informations pratiques

1. **Contrat pédagogique.** Tou·te·s les étudiant·e·s doivent s'inscrire « pédagogiquement », c'est-à-dire remplir le « contrat pédagogique » remis lors de la réunion de pré-rentree. Ce document est indispensable à l'administration pour connaître votre choix d'option en langue vivante (LANSAD) et en activité d'ouverture (AO) afin de vous affecter un groupe. Si vous n'avez pas pu assister à la pré-rentree ou y rendre votre contrat, il est impératif de se rapprocher au plus tôt de votre directrice/teur d'études ou de votre secrétariat pédagogique. En parallèle, chaque étudiant·e de licence doit compléter le contrat de réussite CONPERE sur son ENT. Il sera validé par le directeur d'études et permet le cas échéant d'indiquer des précisions sur votre statut et sur vos aménagements d'études. Il est signé numériquement par l'étudiant et le directeur d'études.

2. **Statut d'étudiant non assidu.** Les étudiant·e·s désirant obtenir le statut de non-assidu doivent passer au secrétariat pédagogique en début d'année universitaire avec les pièces justifiant leur demande (contrat de travail de plus de 60h par mois, inscription dans un autre cursus, pratique sportive ou artistique intensive, etc.). Ils·Elles doivent faire, comme les étudiantes assidu·e·s, leur inscription pédagogique. Les étudiant·e·s boursier·e·s ne peuvent prétendre en aucun cas au statut de non-assidu. Il est rappelé que le statut de non-assidu n'est pas accordé de droit, il fait l'objet d'une décision pédagogique qui revient au directeur d'études de l'année. Les étudiant·e·s non-assidu·e·s ont les mêmes examens partiels et terminaux que les étudiant·e·s assidu·e·s. Ils·elles passent les examens du semestre 1 en décembre et en janvier, et les examens du semestre 2 en mai. La session 2 se déroule en juin (voir le calendrier universitaire). Des modalités particulières sont prévues seulement pour le contrôle continu (se reporter aux tableaux des modalités de contrôle des connaissances de l'année concernée).

3. **Bourses.** Tout·e étudiant·e bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur a le statut de boursier de l'enseignement supérieur. À ce titre, il·elle a des droits, mais également des obligations, concernant notamment l'assiduité aux cours et la présence aux examens et aux évaluations de contrôle continu. L'attention des étudiant·e·s est attirée sur le fait que le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux différentes évaluations entraîneront systématiquement la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

4. **Évaluations.** Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre. Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres : les examens dits « partiels » à l'issue du premier semestre et les examens dits « terminaux » à l'issue du second. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve. Les étudiant·e·s doivent se rendre disponibles aux dates prévues pour la session 1 et 2. La présence devant la salle d'examen est obligatoire 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les étudiants devront impérativement présenter leur carte d'étudiant·e. Toute absence est sanctionnée par un 0/20, qu'elle soit justifiée (ABJ) ou injustifiée (ABI). Consultez le règlement des examens de l'université avant les examens – présentation du fonctionnement, procédure en cas de recours ou fraude. Toute tentative de fraude entraîne une saisine de la commission disciplinaire et expose l'étudiant·e à une sanction.²

5. **Résultats et validation de la Licence.** Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation, sans note éliminatoire

dans l'UE. Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre unités d'enseignement constitutives de celui-ci. L'année est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation des semestres constitutives de celle-ci. La Licence est validée à la condition que chaque année de licence soit validée (L1, L2, L3). À l'issue des deux sessions d'examens, les étudiant·e·s pourront consulter leurs copies auprès des enseignants concernés, à la date fixée par les directeurs d'études.

6. Seconde session dite « de rattrapage ». À l'issue des délibérations du jury de la première session, si l'année n'est pas validée, vous devrez vous présenter aux examens de seconde session dits « de rattrapage » (en juin) pour le ou les semestres non validé·s et le ou les unités d'enseignement (UE) non validé·e·s. Dans le semestre et l'UE concernés, seules les matières en dessous de la moyenne (10/20) doivent être repassées. En cas de doute sur les matières concernées, consultez le secrétariat ou le directeur d'études.

7. Résultats seconde session. À l'issue des délibérations de session 2, les étudiant·e·s ayant acquis seulement le semestre 1 ou le semestre 2 peuvent être autorisé·e·s par le jury d'année à s'inscrire dans l'année supérieure (de la même mention de licence L2 ou L3). Pour cela, un nombre d'UE correspondant à au moins 15 ECTS doit être obtenu pour le semestre non validé au titre de l'année ajournée. Les étudiant·e·s « à cheval » sur deux années ont le statut d'Ajourné·e Autorisé·e à Continuer - AJAC. À la rentrée suivante l'étudiant·e doit obligatoirement passer au secrétariat pédagogique en début d'année universitaire pour son inscription pédagogique sur les deux niveaux et remplir puis contresigner la fiche AJAC indiquant les UE ou semestre(s) à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2, avec l'aide des deux directeurs d'études. L'étudiant·e devra suivre les cours du semestre non acquis et passer les examens du semestre non acquis en parallèle des cours et examens de l'année supérieure. -passer au secrétariat pédagogique en début d'année universitaire pour son inscription pédagogique sur les deux niveaux et - remplir et contresigner la fiche AJAC indiquant les UE ou semestre à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2, avec l'aide des deux directeurs d'études.

8. Redoublement. En cas de redoublement, seules les unités d'enseignement (UE) dont la note moyenne est supérieure ou égale à 10 se conservent d'une année sur l'autre (= unités acquises). Les notes au-dessus de la moyenne dans une UE non-acquise ne se conservent pas d'une année sur l'autre – l'étudiant·e doit suivre de nouveau ces enseignements et passer les examens.

9. Informations générales. Le-la secrétaire de scolarité de votre formation est votre interlocuteur privilégié pour toutes demandes d'informations. Un grand nombre d'informations concernant la scolarité se trouvent sur votre ENT – consultez les pages régulièrement pour accéder : au règlement des examens, au règlement de la licence, à la composition des jurys, AO, Landsad, stage, etc

CONNEXION WIFI

Pour accéder à la documentation des ressources & services numériques (messagerie, WIFI...)

<https://17017.univ-ubs.fr/documentation/pages/viewpage.action?pageId=622618>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de @univ-ubs.fr <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

À partir du 10 mai 2022

Sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification.

Dans ce cas le nom de ce certificat est **USERTrust RSA Certification Authority** et le nom du certificat intermédiaire est **GEANT OV RSA CA 4** pour le serveur **radius.univ-ubs.fr**.



Pourquoi faire de l'histoire ?

Une filière au cœur des SHS - Sciences Humaines et Sociales
de la Licence au Doctorat à l'université Bretagne Sud

- Une formation exigeante avec une progressivité des enseignements en Licence.
- Un encadrement et un suivi individuel des étudiants.
 - ✓ En première année, plusieurs dispositifs d'aide et de renforcement du travail universitaire sont déployés au cours des deux semestres.
 - ✓ Le tutorat permet dans toutes les années d'assurer un suivi des étudiants.
 - ✓ Les effectifs par petits groupes permettent de travailler en profondeur les connaissances et les méthodes.
- Une équipe d'enseignants-chercheurs actifs, des programmes de recherches innovants, un laboratoire d'histoire labellisé CNRS (TEMOS).

Les atouts de la recherche en sciences humaines et sociales

- Les sciences humaines et sociales sont indispensables pour **penser notre monde et répondre aux grands enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels de notre époque.**
- La recherche en sciences humaines et sociales est le lieu où se préparent les choix de demain : choix de société, choix éducatifs, choix géopolitiques.
- La réponse à ces questions repose sur la capacité des sciences humaines et sociales à décrire et à analyser, à élaborer de nouveaux langages du savoir, de nouveaux outils de la connaissance, de nouveaux critères de conservation du patrimoine humain et environnemental.
- *L'histoire de par ses exigences scientifiques et son expérience de l'interdisciplinarité, offre aux étudiant(e)s une formation permettant d'acquérir graduellement les pratiques de l'intelligence et de construire sur des bases solides un parcours professionnel.*



UNE FORMATION SOLIDE POUR DIVERS MÉTIERS

Plusieurs champs de métiers sont possibles, selon les parcours suivis par les étudiants : métiers de l'enseignement (primaire et secondaire), métiers de l'information, concours de la fonction publique (bibliothèques, archives, mairies, gendarmerie, douanes, police, administration des impôts, inspection du travail, avec des postes d'attachés du patrimoine, d'attachés de conservation...), métiers des institutions

culturelles (musées, centres culturels, animation du patrimoine), métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement économique.

LA CONTINUITÉ DU CURSUS UNIVERSITAIRE À L'UBS

Poursuivre des études après la Licence en Master Histoire et Géographie à l'UBS

Dans un **Master Recherche Histoire**

- Recherche et concours divers fonction publique, territoriale, institutions culturelles, *etc.*
- Recherche et concours CAPES

Dans un **Master MEEF**

- « Enseignement PLC Histoire-Géographie » pour aboutir à la préparation des concours de l'enseignement
- Enseignement Professorat des Ecoles

Dans un **Master Pro** avec deux parcours possibles :

- Patrimoine culturel, patrimoine naturel : conception, pilotage, développement de projet
- Aménagement et Urbanisme des Territoires Littoraux

LES COMPÉTENCES ATTESTÉES DANS LES PARCOURS DE LA LICENCE HISTOIRE

Globales

- Construire, gérer, traiter de l'information
- Planifier et organiser un travail donné.
- Sélectionner et analyser des informations

Transversales

- Adaptabilité, réactivité, curiosité intellectuelle
- Autonomie dans le travail personnel
- Maîtrise de l'outil bibliographique et de la recherche de documentation
- Maîtrise du travail en équipe
- Organiser et suivre un projet

- Maîtrise de l'exercice oral
- Maîtrise d'au moins une langue étrangère
- Maîtrise de l'outil informatique

Spécifiques

- Acquisition d'une culture générale de qualité
- Méthodes de l'analyse de documents et de la construction du discours écrit et oral
- Compétences rédactionnelles (dissertation, commentaire de document historique...)
- Capacité à transmettre et traduire des savoirs théoriques
- maîtrise de la méthodologie des chantiers archéologiques
- maîtrise des outils de la géographie (cartographie...)



Centre de recherche, de documentation et activités scientifiques

La Bibliothèque Universitaire



5, rue Armand Guillemot
BP 92116 - 56321 Lorient Cedex
Téléphone : 02.97.87.65.40

- Ouvert du lundi au samedi : 8 h - 19 h 30
- Inscription pour les étudiants sur simple présentation de leur carte d'étudiant [les droits de bibliothèques sont inclus dans le paiement de l'année universitaire]. L'inscription est valable dans toutes les bibliothèques du réseau [Lorient et Vannes].

Accès direct au catalogue <https://ubside.univ-ubs.fr/>

Accès distant aux ressources électroniques par l'ENT

La recherche en Histoire



- Tout au long de l'année universitaire, **les étudiants-es peuvent assister aux colloques, journées de recherche et séminaires** organisés par le [Laboratoire TEMOS](#) et aux **conférences** organisées par le Département d'Histoire.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

ANNÉE 2023-2024

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contactez le **Secrétariat pédagogique du Département d'Histoire** :

- Madame Carole Le Cognec
- Tél. : 02 97 87 29 73
- Courriel : carole.le-cognec@univ-ubs.fr

Prérentrée

- Prérentrée L1 : Mardi 5 septembre 10 h. Amphi Chappé.
Mercredi 6 septembre. 13h30-14h15. Présentation du LANSAD (langues)
- Prérentrée L2 : Jeudi 7 septembre, 10h, amphi Chappé
- Prérentrée L3 : Jeudi 7 septembre, 11h, amphi Chappé
→ Votre présence est obligatoire et indispensable

Présentation de l'ENT et des Activités d'ouverture :

L1 Histoire et histoire-géographie. Mercredi 6 septembre, 9h30-10h30, amphi Chappé.

Welcome Deiz. Mardi 12 septembre, 14h-18h.

Premier semestre

- Début des cours **Lundi 11 septembre**
- Interruption d'automne : du 30 octobre au 3 novembre
- Vacances de Noël : du 17 décembre au 1 janvier

Examens du premier semestre. Session 1

Semestre 1, 3 et 5 : du 18 au 22 décembre et du 8 au 12 janvier

Deuxième semestre

- Début des cours : **lundi 22 janvier 2022**
- Vacances d'hiver : du 24 février au 3 mars
- Vacances de printemps : du 20 au 28 avril

Examens du deuxième semestre. Session 1.

Semestre 2, 4 et 6 : du 29 avril au 15 mai

Examens de la deuxième session

- Session 2 - Semestre 1 : du 10 au 14 juin
- Session 2 - Semestre 2 : du 17 au 21 juin

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

- Direction du Département d'Histoire : François PLOUX
 - Direction des études de Licence 1 : Franck DAVID
 - Direction des études de Licence 2 et 3 : Cyrielle LANDREA

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs titulaires, professeurs et maîtres de conférences, membres de laboratoires de recherches UMR du CNRS

<http://www.univ-ubs.fr/le-departement-histoire--402666.kjsp>

. Enseignants du Département pour l'année 2021-2022

Histoire contemporaine	
UMR 9016-CNRS-	Jean-Baptiste BRUNEAU (MCF-HDR)
UMR 9016-CNRS	François PLOUX (PR)

Histoire moderne	
UMR 9016-CNRS	Philippe HRODEJ (MCF)
UMR 9016-CNRS	Cecilia VAUCHER (ATER)
UMR 9016-CNRS	Hélène VU THANH (MCF)
UMR 9016-CNRS	Christophe CERINO (IGR)

Histoire médiévale	
Orient et Méditerranée CNRS	Éric LIMOUSIN (MCF)
UMR 9016-CNRS	Mathias TRANCHANT (PR)
UMR 9016-CNRS	Charles VIAUT (MCF)
UMR 9016-CNRS	Jean-François MORVAN(ATER)

Histoire ancienne	
UMR 9016-CNRS	Dominique FRERE (PR)
UMR 9016-CNRS	Cyrielle LANDREA (MCF)
UMR 9016-CNRS	Véronique MEHL (MCF)

Géographie	
	Emmanuelle BOUZILLE (MCF)
	Franck DAVID (PRAG)
	Damien SURGET (PRAG)
	Julien TORCHIN (ATER)



La Licence Histoire

Objectifs de la formation

- La Licence d'Histoire et Histoire-Géographie est ouverte à tous les bacheliers. Elle comprend trois parcours différents : Histoire- Géographie ; Histoire – Sciences Politiques ; Histoire et archéologie de l'environnement.
- L'objectif essentiel est l'acquisition des connaissances fondamentales et la formation aux méthodes d'investigation et d'analyse de l'Histoire. En 1^{ère} année, la formation comprend un apprentissage progressif des méthodes de travail. Elle est renforcée par un tutorat individualisé d'accompagnement méthodologique.
- Après l'obtention de la Licence, la poursuite des études à l'Université de Bretagne Sud conduit au Master.
- Les débouchés professionnels de la filière sont divers : enseignement (accès aux concours d'enseignement de tous niveaux : professorat des écoles, professorat des lycées et collèges), documentation, administration, journalisme, tourisme culturel et patrimonial, métiers des institutions culturelles, métiers de l'aménagement du territoire.

Inscriptions pédagogiques

- **L'inscription pédagogique est obligatoire** pour chaque année et elle est faite en septembre pour les semestres impairs via IP Web. La signature du contrat pédagogique est également obligatoire :
 - Elle entraîne l'inscription aux examens des deux sessions pour chaque semestre
 - Elle s'effectue lors de la semaine de prérentrée à l'issue de la réunion d'information (présence obligatoire et indispensable) qui est suivie d'un accueil individuel des étudiants en 1^{ère} année.
- Les étudiants désirant obtenir le **statut de non-assidu** doivent passer au secrétariat pédagogique en début d'année universitaire avec les pièces justifiant leur demande (contrat de travail justifiant de plus de 60h par mois ou inscription dans un autre cursus). Ils doivent faire, comme les étudiants assidus, leur inscription pédagogique.
 - Les étudiants non-assidus ont les mêmes examens que les étudiants assidus.
 - Ils passent les examens du semestre 1 en janvier (ou en session 2 en juin) et les examens du semestre 2 en mai (ou en session 2 en juin).
 - Des modalités particulières sont prévues seulement pour le Contrôle Continu.

Emploi du temps

Les emplois du temps sont disponibles après la réunion de prérentrée, sur le tableau d'affichage au Paquebot et sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de chaque étudiant (voir ci-après)

- Dans la mesure du possible, les informations nécessaires pour le bon déroulement de l'année universitaire sont disponibles sur le tableau d'affichage du Département (Paquebot). Vous y trouverez notamment les modalités d'examens, le règlement des examens ainsi que le calendrier des examens.
- Il est indispensable pour les étudiants de consulter le plus souvent possible ces tableaux, ainsi que leur Environnement Numérique de Travail.

L'Environnement Numérique de Travail

- L'Université de Bretagne-Sud met à votre disposition un Environnement Numérique de Travail (ENT)

qui vous permet d'accéder à travers les réseaux à l'ensemble des ressources et services numériques.

• Grâce à votre nom d'utilisateur et votre mot de passe (l'identité numérique qui vous a été délivrée) vous pouvez accéder à votre environnement et avoir accès à une multitude de services en relation avec votre profil et votre activité :

- messagerie électronique
- ressources pédagogiques (enseignement en ligne)
- emplois du temps (étudiants et enseignants)
- annuaires (étudiants, filières, personnel)
- recherche de stages (étudiants)
- WEB invisible

Il faut **consulter régulièrement la messagerie** UBS sur l'ENT pour être informé des changements de cours, des manifestations scientifiques et culturelles, et l'utiliser pour entrer en contact avec les enseignants.

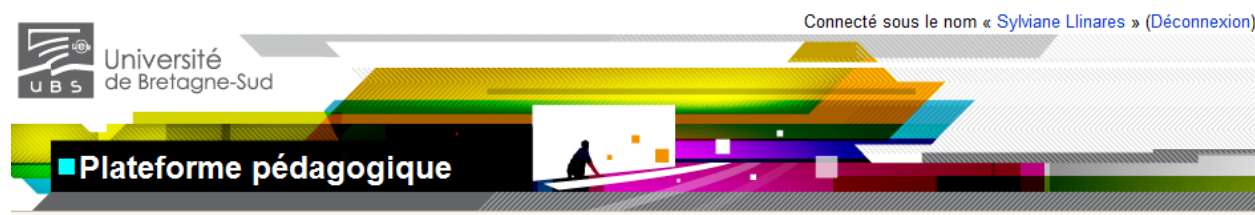
L'ENT est accessible de nombreuses façons

- depuis les postes de travail de votre université
- depuis votre portable par le biais du réseau sans-fil ([WiFi](#)) déployé à l'université
- depuis votre domicile par l'Internet
- gratuitement depuis les Points Études de nombreuses communes en Bretagne

Comment vous connecter ?

<http://ent.univ-ubs.fr>

Il vous suffit de cliquer sur le bouton s'identifier situé en haut de la fenêtre. Vous serez redirigé vers la page du Service central d'authentification (CAS) de l'UBS où vous pourrez en toute sécurité saisir votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.



<http://foad.univ-ubs.fr>

- Livrets et documents des cours de l'UBS sont souvent disponibles sur l'ENT - **Environnement numérique de travail – Plateforme pédagogique**
- Il faut s'inscrire en ligne pour chaque cours. Une clé est parfois nécessaire, le code est alors donné par l'enseignant en cours ou en faisant la demande par courriel.

*Si vous êtes dans l'impossibilité d'accéder à Internet :
N'hésitez pas à en informer les enseignants.*

Recommandations

- La carte d'étudiant sert de certificat de scolarité. Il est recommandé d'en faire des photocopies. Aucun duplicata ne sera délivré par le secrétariat. Elle doit être présentée lors des examens.
- Pour envoyer un mail à un professeur, les étudiants sont priés de respecter la forme suivante :
 - Toujours indiquer l'objet,
 - Mettre en en-tête : *Madame ou Monsieur le Professeur*,

- Mettre en formule finale de politesse :
Veillez agréer (ou croire), Madame (ou) Monsieur, (à) l'assurance de mes sentiments respectueux.
ou
Veillez croire, Madame (ou) Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Licence Histoire



LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Le sérieux et la rigueur relevant de l'enseignement des sciences historiques
- Une ouverture sur l'Histoire du monde et des civilisations
- Les stages et les sorties de terrain
- L'initiation aux pratiques de la Recherche
- L'encadrement et le suivi personnalisés des étudiants
- La possibilité de suivre un enseignement de LV2 (espagnol, allemand, italien, russe, chinois, arabe*)
- L'environnement numérique de travail, documentaire et pédagogique

LE CHOIX DES PARCOURS

- Histoire - Géographie
- Histoire – Histoire et archéologie de l'environnement
- Histoire - Sciences politiques



LICENCE HISTOIRE Mention GÉOGRAPHIE

Métiers et débouchés visés par la formation

- Métiers de l'enseignement (Professeur d'Histoire-Géographie, Professeur des Écoles)
 - Métiers de l'administration (publique ou privée)
 - Métiers de l'information et de la communication
 - Métiers de la culture
 - Métiers de l'aménagement et de l'urbanisme
-
- Master Métiers de l'Enseignement et de la Formation, spécialité métiers de l'enseignement en Histoire-Géographie (préparation au CAPES/CAFEP Histoire-Géographie)
 - Master Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la Formation, spécialité métiers de l'enseignement primaire (concours de recrutement de Professorat des Écoles) (UBS)
 - Master Recherche Histoire (UBS)
 - Master Pro Aménagement des territoires maritimes et littoraux (UBS)
 - Master Pro Métiers du patrimoine (UBS)

Les atouts caractéristiques de la formation

- Une formation bi-disciplinaire générale (Histoire et Géographie)
- Le renforcement horaire des enseignements de Géographie
- Une ouverture sur les différents champs de la Géographie (géographie culturelle, géographie sociale, géographie physique, géographie de l'environnement, géographie politique)
- Des sorties de terrain pour approfondir les cours en salle
- Une initiation aux outils de la Géographie (cartographie, analyse spatiale, statistiques ...)
- Un module de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement
- Un stage obligatoire en établissement scolaire ou dans une administration
- Un entraînement progressif aux épreuves écrites de longue durée et aux épreuves orales (type CAPES)



LICENCE HISTOIRE

Parcours HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

Le parcours *Histoire et archéologie de l'environnement* propose une histoire culturelle et globale de l'environnement, de la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Les Humanités, et plus spécifiquement les archéologues et les historiens, contribuent à fonder des connaissances sur l'évolution de l'environnement en articulation étroite avec l'évolution des sociétés. La nature représente un fait culturel complexe et en construction constante qui doit être étudié par l'enquête historique et la recherche archéologique. L'approche historique et archéologique permet la compréhension des changements environnementaux et sociétaux en les restituant dans des processus évolutifs qui s'inscrivent dans la longue durée. Ce parcours s'inscrit dans le renforcement du lien recherche/formation et dans deux domaines d'excellence de l'UBS (Mer & littoral, et Santé).

Objectifs :

- ✓ Histoire et enjeux sociétaux : appréhender les enjeux du développement durable à partir d'un récit environnemental construit sur la diversité culturelle des sociétés et de leurs héritages historiques.
- ✓ Histoire des sciences et des techniques : mettre en valeur la construction et la circulation des savoirs relatifs à la nature
- ✓ Histoire des ressources biologiques : développer l'importance de la recherche des ressources vivantes et les stratégies de leur exploitation.
- ✓ Causes et conséquences : expliquer les changements environnementaux dans la longue durée et leurs corrélations avec les changements sociétaux.
- ✓ Adaptations : marquer les capacités et difficultés d'adaptation des sociétés à des environnements changeants
- ✓ Nature et culture : faire une histoire culturelle de la nature, de ses représentations idéalisées à l'exploitation des matières premières
- ✓ Outils et méthodes : donner aux étudiants les outils disciplinaires de l'histoire et de l'archéologie et les méthodes de la pluridisciplinarité permettant de croiser les sources historiques avec les données des sciences environnementales.

Compétences :

- Connaissance des enjeux sociétaux liés à l'environnement et de leur évolution sur la longue durée.
- Connaissance des ressources biologiques et de l'historique de leur gestion, exploitation et rejets (déchets...)
- Maîtrise des outils et méthodes de la recherche en histoire
- Maîtrise des outils et méthodes de l'archéologie environnementale
- Capacités à développer des compétences pluridisciplinaires
- Maîtrise de l'anglais et des outils et pratiques de communication

Capacité à utiliser l'outil informatique

Métiers et débouchés visés par la formation

- Accès aux métiers de la culture
- Métiers des institutions culturelles
- Métiers de l'enseignement, de l'information et de la communication
- Accès aux Masters Professionnels liés au Patrimoine

- Concours du Patrimoine
- Master Recherche Histoire UBS

Les atouts caractéristiques de la formation

- Une formation bi-disciplinaire enrichissante (Histoire et Archéologie)
- L'importance donnée à l'histoire de l'archéologie et l'histoire de l'art
- La collaboration avec des institutions locales, nationales et internationales
- Des questions d'actualités à caractère culturel et scientifique



LICENCE HISTOIRE

Parcours SCIENCE POLITIQUE

Le *parcours science-politique*. Les notions essentielles de l'histoire politique, de la science politique, de l'étude des relations internationales seront abordées dans leurs expressions historiques, depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. On peut mentionner : la citoyenneté, la démocratie, l'absolutisme, l'Etat, les Empires, les totalitarismes, l'opinion publique, la protestation sociale, les partis, l'élection ...

Métiers et débouchés visés par la formation

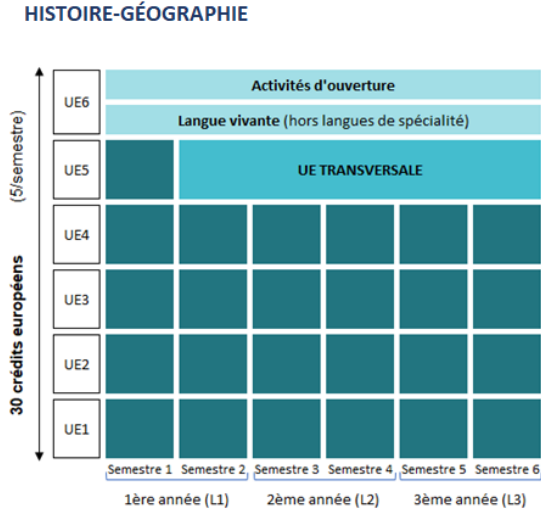
- Concours de la Fonction publique et territoriale (dont les IRA)
- Concours passerelles des Écoles de commerce
- Accès aux Écoles militaires
- Concours d'entrée aux IEP
- Accès aux IPAG
- Master Recherche UBS - Histoire parcours Sciences politiques

Les atouts caractéristiques de la formation

- L'étude des questions d'actualités à caractère économique et politique
- L'entraînement aux épreuves écrites de longue durée et aux épreuves orales et entretiens
- L'étude des institutions françaises, européennes et internationales
- Des ateliers de méthodologie de la recherche documentaire
- L'articulation aux programmes de recherche transversaux
- La maîtrise des outils conceptuels et des humanités numériques
- Le doublement de l'enseignement de l'anglais
- Des cycles de conférences liées aux questions des programmes



ANGLAIS (Lettres, Langues, Civilisations Etrangères et Régionales)
 ESPAGNOL (Lettres, Langues, Civilisations Etrangères et Régionales)
 LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (Anglais-Espagnol & Anglais-Allemand)
 LETTRES MODERNES
 ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ
 HISTOIRE
 HISTOIRE-GÉOGRAPHIE



Axe 1 : Europe, International et Langues
 Axe 2 : Responsabilité sociétale et environnementale, engagement
 Axe 3 : Recherche, valorisation et entrepreneuriat étudiant
 Axe 4 : Culture
 Axe 5 : Sports

Anglais (*confirmés*)
 Chinois (*débutants et confirmés*)
 Allemand (*débutants et confirmés*)
 Espagnol (*débutants et confirmés*)
 Italien (*débutants et confirmés*)
 Portugais (*débutants*)
 Catalan (*débutants*)
 Russe (*débutants*)
 Breton (*débutants et confirmés*)

Professorat des écoles (*parcours Français langue étrangère en option*)
 Professorat des lycées-collèges (*parcours Français langue étrangère en option*)
 Découverte des Humanités
 Approches professionnelles des secteurs de la santé et du social
 Gestion de projets européens
 Métiers du livre
 Métiers des arts et de la culture
 Commerce international
 Science politique

La licence s'étale sur trois années ou six semestres. Chaque semestre comprend six Unités d'Enseignement (UE), composées de plusieurs matières. Les UE5 et UE6 permettent d'individualiser son parcours en fonction de ses objectifs. Juillet 2023





Licence 1 HISTOIRE



Cours et parcours

Licence 1 - Semestre 1

UE 1	▪ Initiation à l'Histoire ancienne
UE 2	▪ Initiation à l'Histoire moderne
UE 3	▪ Science politique- <i>Histoire contemporaine</i> ▪ Géographie-Hist. et archéol. de l'environnement.
UE 4	▪ Hist. et archéol. de l'environnement. – <i>Histoire médiévale.</i> ▪ Géographie-Science politique – <i>Populations, peuplement, territoires.</i>
UE 5	▪ Outils et méthodes du travail universitaire.
UE 6	▪ Langue vivante ▪ UEC

Licence 1 - Semestre 2

UE 1	▪ Initiation à l'Histoire contemporaine
UE 2	▪ Initiation à l'Histoire médiévale
UE 3	▪ Géographie <i>Géographie des territoires.</i> ▪ Science politique. <i>Histoire ancienne.</i> ▪ Hist. et archéol. de l'environnement. <i>Histoire ancienne</i>
UE 4	▪ Géographie. <i>Géographie des paysages.</i> ▪ Science politique – <i>Histoire médiévale</i> ▪ Histoire et archéologie de l'environnement. <i>Histoire moderne.</i>
UE 5	▪ Au choix
UE 6	▪ Langue vivante ▪ UEC

•

S1

Ue1. <i>La République romaine.</i>	C Landrea
Ue2. <i>L'Ancien Régime en France (1594-1715).</i>	H. Vu Thanh
Ue3 Science po. <i>La Troisième République.</i>	J-B Bruneau
Ue3 Géó (Env). <i>Milieux et environnement.</i>	D. Surget
Ue4 Env. <i>La mer.</i>	C. Viaut
Ue4 Géó (Sc po). <i>Populations, peuplement et territoires.</i>	J Torchin.

S2

Ue1. <i>Le catholicisme en France au XIXe s.</i>	J-B. Bruneau
Ue2 <i>Le royaume de France à la fin du Moyen-Âge.</i>	J-F. Morvan, C. Viaut, E. Limousin.
Ue3 Géographie. <i>Territoires géopolitiques.</i>	F. David.
Ue3 Sc po. <i>Les cités grecques face à leurs divinités.</i>	V. Mehl.
Ue3 <i>Sociétés et paléoenvironnements</i>	D. Frère, A. Borvon
Ue4 Géó. <i>Paysages.</i>	E. Bouzillé
Ue4 Science po. <i>Religion et pouvoir. Médiévale</i>	(E. Limousin ?)
Ue4 Envt. Ue4 Envt. <i>L'Ancien Régime et ses navigations.</i>	Ph. Hrodej

S3.

Ue1. <i>Les sociétés urbaines.</i>	F. Ploux
Ue2. <i>La France capétienne.</i>	J-F. Morvan.
Ue3 Géó. <i>Littoraux et espaces maritimes.</i>	D. Surget.
Ue3 Science po. <i>Le pouvoir impérial à Rome.</i>	C. Landrea
Ue3 Envt. <i>Les découvertes de l'Amérique, le choc des civilisations</i>	Ph Hrodej
Ue4 Géó. <i>Le Japon.</i>	F. David.
Ue4 Science po. <i>Guerres et conflits.</i>	E. Limousin.
Ue4 Envt. <i>L'alimentation à l'époque contemporaine.</i>	F. Ploux et ATER.

S4.

Ue1. <i> Grecs, Perses et Macédoniens.</i>	V. Mehl.
Ue2. <i>Naître, grandir et mourir</i>	Ph. Hrodej
Ue3 Géó. <i>Villes et campagnes.</i>	D. Surget.
Ue3 Science po. <i>La Révolution française.</i>	F. Ploux
Ue3 <i>Histoire et archéologie de l'alimentation dans l'antiquité</i>	D. Frère
Ue4 Géó. <i>Gestion et gouvernance de l'espace.</i>	J. Torchin.
Ue4 Sc po. <i>Les Turcs, du nomadisme aux empires sédentaires dans le grand Proche-Orient</i>	Ph. Hrodej
Ue4 Envt. <i>Santé et société.</i>	C. Viaut.

S5

Ue1. <i>La cité et les femmes dans le monde grec.</i>	V. Mehl.
Ue2. <i>Les guerres de religion sur terre et sur mer ...</i>	P. Hrodej.
Ue3 cours commun 1.	
<i>Paléo.</i>	Ch Viaut
<i>Sigillo.</i>	E. Limousin.
Ue3 Géó. <i>Espaces littoraux et maritimes.</i>	D. Surget.
Ue3 Archéo. <i>Histoire et archéologie de l'alimentation.</i>	E Yven.

Ue3 Sc. po.	
1. <i>Les territoires maritimes.</i>	P. Hrodej.
2. <i>Le régime de Vichy.</i>	J-B. Bruneau.
Ue4 Cours commun	
1. <i>La Seconde République.</i>	F. Ploux
2. <i>Le patrimoine.</i>	E. Le Gall.
Ue4 Gé. <i>L'espace social, politique et culturel.</i>	J. Torchin
Ue4 Sc.po.	
1. <i>Droit.</i>	MM-Doré-Lucas.
2. <i>Anglais.</i>	F Sekkaki.
Ue4 Archéo. <i>Archéologie et his. rurale de la France médiévale.</i>	Victorien Leman.
S6.	
Ue1. <i>Constantinople.</i>	E Limousin, Y Le Leuch.
Ue2. <i>Histoire contemporaine.</i> Intitulé à définir.	ATER.
Ue3 Cours commun	
1. <i>Epigraphie latine.</i>	C. Landrea
2. <i>Analyse de l'image.</i>	V. Mehl.
Ue3 Gé. <i>Ateliers de terrain.</i>	F. David, D. Surget.
Ue3. Sc po..	
1. <i>Le Moyen-Orient.</i>	J-B. Bruneau
2. <i>La protestation sociale.</i>	F. Ploux
Ue3 Archéo. <i>Histoire et archéologie de l'alimentation.</i>	V. Launay.
Ue4. Cours commun	
1. <i>Des Pays-Bas espagnols aux Provinces-Unies.</i>	C Vaucher.
2. <i>Patrimoine sous-marin.</i>	C. Cerino
Ue4. Gé. <i>Aménagement.</i>	F. Gourlay, R. Le Délézir.
Ue4 Sc- po.	
1. <i>Droit.</i>	M-M Doré-Lucas
2. <i>Anglais.</i>	F. Sekkaki.
Ue4 Archéo. <i>Le patrimoine archéologique.</i>	D. Frère.

Présentation des cours

Licence 1 - Semestre 1

S1 UE 1 – Initiation à l’Histoire ancienne. *La République romaine d’Hannibal à la crise des Gracques (218-121 av. J.-C.)* Cyrielle Landrea

Le cours a pour objectif de proposer une première approche de l’Histoire romaine à travers une époque de grands bouleversements. Lors de la deuxième guerre punique contre les Carthaginois, les Romains se trouvent acculés et menacés. Pourtant, les Romains remportent cette guerre et au II^e s. av. J.-C., ils étendent leur domination autour du bassin méditerranéen. Cette domination et l’afflux de richesses à Rome et en Italie n’empêchent pas les troubles et les revendications. L’épisode des Gracques et l’irruption de la violence politique sont la première étape de la crise de la fin de la République. A travers des thématiques variées (histoire militaire, histoire politique, histoire sociale...), il sera ainsi possible de mieux connaître la civilisation romaine.

Badel C., *La République romaine*, Paris, 2013.

Bourdin S. et Virlouvet C., *Rome, naissance d’un Empire, de Romulus à Pompée (753-70 av. J.-C.)*, Paris, 2021.

Cébeillac-Gervasoni M., Chauvot A. et Martin J.-P., *Histoire romaine*, Paris, 2019 (5^e édition).

Humm M., *La République romaine et son Empire*, Paris, 2018.

S1 UE 2 - Initiation à l’Histoire moderne. *L’Ancien Régime en France (1594-1715)*. Hélène Vu-Thanh, Raphaëlle Castaing, Cécilia Vaucher

Ce cours a pour objectif de proposer une initiation aux traits essentiels de la France d’Ancien Régime. Il vise à présenter les fondements et les évolutions de la monarchie, l’organisation et les dynamiques de la société et de l’économie d’Ancien Régime, ainsi que les principales caractéristiques culturelles. Il envisage ces grandes thématiques dans un cadre chronologique central pour la période, du sacre d’Henri IV en 1594 à la mort de Louis XIV en 1715.

Guy Saupin, *La France à l’époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010.

Michel Nassiet, *La France au XVII^e siècle. Société, politique, cultures*, Paris, Belin, 2006.

S1. Ue3 Science politique. Histoire contemporaine. *La Troisième République*. J-B. Bruneau

Premier régime à s’installer dans la durée après les expériences politiques du XIX^e siècle, la Troisième République, adoptée presque à regret par l’Assemblée issue de la guerre de 1870, reste la plus longue séquence républicaine de notre histoire. Malgré cette longévité, sa disparition dans l’écroulement de la défaite de juillet 1940 porte à la représentation d’un régime impuissant, dont l’histoire serait scandée par les scandales politico-financiers, oubliant la souplesse d’un régime qui a su résister aux aspirations réactionnaires de ses premières années, à la Première Guerre mondiale et à ses lendemains et s’adapter en permanence aux défis, religieux, sociaux, politiques, auxquels il est confronté.

MAYEUR, Jean-Marie, *La vie politique sous la III^e République 1870-1940*, Paris, Le Seuil, 1984 (réédition « Points/Histoire »)

MOLLIER, Jean-Yves, GEORGE, Jocelyne *La plus longue des républiques (1870-1940)*, Paris, Fayard, 1994.

REMOND, René, *La République souveraine. La vie politique en France 1879-1939*, Paris, Fayard, 2002.

S1. Ue3 Géographie-Histoire et archéologie de l’environnement. *Milieus et environnement*. D. Surget.

S1. Ue4. Histoire et archéologie de l’environnement. *Histoire médiévale- La mer*.

S1 Ue4. Géographie-Science politique. *Populations, peuplement territoires*. J. Torchin

Selon l’ONU, la Terre compte 8 milliards d’individus depuis novembre 2022, avec des prévisions annonçant 11 milliards en 2100. L’intensité de cette croissance est remarquable mais demeure très disparate d’une région du monde à une autre : alors que certains pays voient leur population augmenter rapidement, d’autres doivent faire

face à un ralentissement, voire à une diminution de cette croissance. Dans la plupart des pays du Nord, les enjeux démographiques liés au vieillissement de la population, aux migrations, à la natalité ou à la désertification des campagnes sont ainsi devenus des enjeux politiques majeurs. Ce cours a pour objectif de présenter les éléments permettant de mesurer ces évolutions démographiques à toutes les échelles, d'étudier les facteurs permettant d'en comprendre les raisons, et d'analyser les effets qu'elles peuvent avoir sur les territoires et leur peuplement.

BAUDELLE Guy (2022), *Géographie du peuplement*, Paris, Armand Colin, 288 p.

DAVID Olivier (2020), *La population mondiale*, Paris, Armand Colin, 215 p.

DUMONT Gérard-François (2018), *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, perspectives*, Paris, Armand Colin, 247 p.

PINSON Gilles (2019), *Atlas de la population mondiale. Croissance démographique, vieillissement et migrations : trois grands défis pour l'humanité*, Paris, Autrement, 95 p.

S1 Ue5. Outils et méthodes du travail universitaire

S2 UE 1 – Initiation à l’Histoire contemporaine *Le catholicisme en France au XIX^e siècle*. Jean-Baptiste BRUNEAU

Depuis la Révolution, le catholicisme est confronté en France, mais aussi en Europe, à des nouvelles interrogations quant à la place que doit tenir l’Église vis-à-vis de l’État, de la modernité, de la question sociale, plus récemment encore à l’œcuménisme. Il doit aussi affronter des conflits particulièrement violents liés au développement de l’anticléricalisme et de l’athéisme, mais aussi à des tentations de repli autant que de renouvellement.

PELLETIER, Denis, *Les catholiques en France depuis 1815*, Paris, La Découverte, col. « Repères », 1997, 125 p.

S2 UE 2 - Initiation à l’Histoire médiévale. *Le royaume de France à la fin du Moyen Age*. Charles VIAUT, Jean-François MORVAN

•
À partir du cas français, il s’agira dans un premier temps d’aborder la conjonction et la répétition des crises qui marquèrent l’Europe occidentale au cours des XIV^e et XV^e siècles :

- sur le plan environnemental : le petit âge glaciaire
- sur le plan agricole : tensions et fragilités d’un monde plein
- sur le plan sanitaire : résurgence et récurrence des grandes épidémies
- sur le plan politique : limites du modèle féodal, problèmes dynastiques, querelles partisans
- sur le plan sécuritaire : criminalité et guerre endémiques
- sur le plan monétaire et fiscal : tensions et déséquilibres
- sur le plan commercial : les concurrences exacerbées
- sur le plan religieux et moral : l’épreuve du Grand Schisme

Nous en étudierons ensuite les principales conséquences en matière démographique, économique, sociale et politique. Nous terminerons par les reconstructions, les mutations et les inventions qui posèrent les jalons de la France moderne.

Objectifs du cours :

- connaissance des grandes évolutions politiques, économiques, sociales et culturelles propres à la France des XIV^e et XV^e siècles ;
- acquisition d’un vocabulaire de base et des principaux repères temporels et spatiaux sur la question ;
- initiation à la dissertation et au commentaire en histoire médiévale.

- BOVE Boris, *Histoire de France : le temps de la guerre de Cent ans (1328-1453)*, Paris, Belin, 2009.

- GAUVARD Claude, *La France au Moyen Age, V^e-XV^e siècle*, Paris, PUF, 1997.

- DEMURGER Alain, *Temps de crises, temps d’espoirs, XIV^e-XV^e siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1990.

- MOLLAT DU JOURDIN Michel, *Genèse médiévale de la France moderne, XIV^e-XV^e siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1977.

S2 Ue3. Science politique. Histoire ancienne. *Les cités grecques face à leurs divinités*. Véronique MEHL

En Grèce ancienne, la religion est inséparable de la cité et de la politique. Les notions de sacré et de profane n’existent pas au sens contemporain des termes. Chaque cité dispose de son propre panthéon (ensemble de puissances divines qui sont honorées) et de ses pratiques rituelles, qui scandent son calendrier civique et lient les citoyens entre eux. Une multitude de divinités veille sur tous les moments de la vie des Grecs. Divers gestes permettent aux hommes et aux femmes de communiquer avec leurs dieux : offrandes, sacrifices, libations, constructions (temples, théâtres...) et fêtes. La cité, en tant que groupe politique, ne se passe pas de ses divinités.

L. Bruit-Zaidman, *Les Grecs et leurs dieux. Pratiques et représentations religieuses dans la cité à l’époque classique*, Paris, 2005.

M. Jost, *Aspects de la vie religieuse en Grèce, du début du V^e siècle à la fin du III^e siècle*, Paris, 1992.

Y. Lehmann (dir.), *Religions de l’Antiquité*, Paris, 1999.

P. Sineux, *Qu’est ce qu’un dieu grec, 50 questions*, Klincksieck, 2006.

S2 Ue3. Histoire et archéologie de l’environnement. *Sociétés et paléoenvironnements*. Dominique Frère, A. Borvon.

S2. Ue3. Géographie. Ue3 Géographie. *Territoires géopolitiques*. F. David.

Le premier semestre a posé quelques jalons autour du concept de territoire envisagé sous l'angle des sociétés. Fraction d'espace habitée à toutes les échelles par toutes sortes de pratiques et de représentations, le territoire fait l'objet de formes multiples d'appropriation. Pour un usage exclusif ou partagé, durablement ou épisodiquement, symboliquement affectivement ou juridiquement, les modalités d'appropriation se confrontent nécessairement à celles d'autres individus ou d'autres groupes. De là découle la dimension politique des territoires entre conflictualités et cohabitations, partages et délimitations. Le territoire est éminemment politique et la géopolitique étudie la dimension spatiale des conflits entre acteurs, à toutes les échelles. Car la géopolitique ne se cantonne pas aux rivalités entre Etats mais se décline jusqu'à l'échelle locale et même celle du corps dont les frontières sont rigoureusement surveillées et protégées. Cette approche théorique tentera de parcourir les échelles et les formes de conflits spatiaux.

S2 Ue4. Science politique. *Histoire médiévale. Religion et pouvoir*. Eric Limousin/

S2 Ue4. Histoire et archéologie de l'environnement. *L'Ancien Régime et ses navigations*. Philippe Hrodej, Cécilia Vaucher

L'eau est, avec le bois, le fondement de la société d'Ancien Régime. Pour se déplacer, en l'absence de bonnes routes, c'est la rivière qui s'impose, dès le moment où une bille de bois peut flotter. La mer offre un moyen de circulation tout désigné pour les petites et grandes distances. L'océan sert à la pêche, au commerce, à la guerre et à la diplomatie, il apporte une grande partie de sa nourriture aux populations littorales. On le pille mais très peu. Il y a des politiques de protection de la ressource qui sont le résultat d'enquêtes faites dans les ports. De la pêche à Terre-Neuve, aux voyages à la Chine en passant par les caravanes en Méditerranée, de nouveaux horizons s'ouvrent.

Bibliographie succincte

CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André et alii, *Les Français et la mer XIIIe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 2005.

LE BOUËDEC Gérard, *Activités maritimes et sociétés littorales de l'Europe atlantique 1690-1790*, Paris, A. Colin, 1997.

ROBLIN Laurent, *Cinq siècles de transport fluvial en France XVIIe-XXIe siècle*, Ouest-France, coll. De mémoire d'homme, 2003.

S2 Ue4. Géographie. *Paysages*. Emmanuelle Bouzillé.



Licence 2 HISTOIRE



Cours et parcours

Licence 2 - Semestre 3

UE 1	• Histoire contemporaine consolidation
UE 2	• Histoire médiévale consolidation
UE 3	○ Géographie ○ Science politique. <i>Histoire ancienne</i> ○ Histoire et archéologie de l'environnement. <i>Histoire moderne</i>
UE 4	○ Géographie ○ Science politique. <i>Histoire médiévale.</i> ○ Histoire et archéologie de l'environnement. <i>Histoire contemporaine</i>
UE 5	
UE 6	• LV1 • UEC (informatique obligatoire)

Licence 2 - Semestre 4

UE 1	• Histoire ancienne consolidation
UE 2	• Histoire moderne consolidation
UE 3	○ Géographie ○ Science politique. <i>Histoire contemporaine</i> ○ Histoire et archéologie de l'environnement. <i>Histoire ancienne</i>
UE 4	○ Géographie ○ Science politique. <i>Histoire moderne.</i> ○ Histoire et archéologie de l'environnement. <i>Histoire médiévale.</i>
UE 5	Découverte SHS ou Professorat des écoles ou Métiers de l'écrit ou FLE
UE 6	• LV1 • UEC (informatique obligatoire)

- Licence 2 - Semestre 3

S3 UE 1 - Histoire contemporaine. *Les sociétés urbaines dans la France du XIX^e siècle*, François PLOUX

On s'intéressera à la transformation des sociétés urbaines dans les premières phases de l'industrialisation. Une attention particulière sera accordée au cadre de vie et à son évolution (surpopulation au début du siècle, l'haussmannisation et ses effets sociaux, la naissance de la banlieue ...). L'accent sera mis sur le quotidien des populations : manières d'habiter, culture matérielle, loisirs, ...

AGULHON, Maurice et al, *La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien*, Paris, Seuil, 1998.

S3 UE 2 - Histoire médiévale – consolidation. La France capétienne (987-1328), J-F. Morvan .

Devenu roi en 987, Hugues Capet vit s'amorcer une période de profonds bouleversements pour le territoire qui deviendra le royaume de France, même si ce changement de « race royale » établissait en réalité une continuité profonde avec l'époque carolingienne. Au XI^e siècle débuta une période de grande richesse économique mais également de foisonnement intellectuel et spirituel. Enfin le règne de Louis IX (1226-1270) fut l'apothéose de ce que l'on appelle « le beau Moyen Âge ». Ce cours voudra donc saisir ce que fut le grand œuvre des rois Capétiens, rois de justice et « pères des pauvres », mais tout autant il s'agira de tenter de comprendre la société des hommes qu'ils devaient, en qualité de rois sacrés, gouverner, protéger mais aussi aimer.

- BUHRER-THIERRY G., *La France avant la France (481-888)*, Paris, 2010.
- GUILLOT O., RIGAUDIÈRE A., SASSIER Y., *Pouvoirs et institutions dans la France médiévale*, Paris, 2 tomes, 1994.
- GAUVARD Cl., *Le Temps des Capétiens, Xe-XIVe siècle*, Paris, 2013.
- - SASSIER Y., *Royauté et idéologie au Moyen Âge (IVe-XIIe siècle)*, Paris, 2002.

S3 UE 3 Science politique. Histoire ancienne. Le pouvoir impérial à Rome. Cyrielle Landrea

Ce cours s'attachera à l'étude des fondements du pouvoir impérial à partir de l'époque augustéenne. Cette époque se caractérise par la mise en place d'un nouveau régime politique, celui du Principat à la tête duquel se trouve le *Princeps*, le Prince, c'est-à-dire le premier des citoyens. L'attention portera également sur les pratiques du pouvoir impérial et ses évolutions, ainsi que les modalités de transmission du pouvoir et les contestations dont la forme ultime est la guerre civile.

- C. Badel et H. Inglebert., *Grand atlas de l'Antiquité romaine, III^e siècle av. J.-C./VI^e siècle apr. J.-C. Construction, apogée et fin d'un Empire*, Paris, 2014.
- C. Briand-Ponsart et F. Hurllet, *L'Empire romain d'Auguste à Domitien*, Paris, 2019 (4^e édition).
- M. Christol, P. Cosme, F. Hurllet et J.-M. Roddaz, *Histoire romaine, tome 2, d'Auguste à Constantin*, Paris, 2021.
- P. Cosme, *Les empereurs romains*, Paris, 2016 (2^e édition)
- P. Faure, N. Tran et C. Virlouvet, *Rome, cité universelle. De César à Caracalla (70 av. – 212 ap. J.-C.)*, Paris, 2018.
- J. France, *Le Haut-Empire Romain (44 a.C. – 235 p. C.)*, Paris, 2013.
- C. Sotinel, *La fin d'un Empire, de Caracalla à Théodoric*, Paris, Belin, 2020.

S3 Ue3 Histoire et archéologie de l'environnement. Histoire moderne. Les découvertes des Amériques, le choc des civilisations. Philippe Hrodej, Cécilia Vaucher

Ce cours montrera la rencontre de deux mondes. Les Européens qui depuis longtemps préparent leurs navigations outre-Atlantique et les Amérindiens ou Autochtones qui ne s'attendent pas à un tel bouleversement. Depuis le Groenland avec les Inuits jusqu'à la Terre de Feu avec les Araucans, le choc sera terrible pour ces civilisations. Les Européens finissent par envoyer des centaines de milliers de personnes qui brisent l'équilibre écologique institué par les premiers occupants de ce Nouveau Monde.

BERNAND Carmen et GRUZINSKI Serge, *Histoire du Nouveau Monde*, Paris, Fayard, 1991, 2 tomes.

S3 Ue3. Géographie. Littoraux et espaces maritimes. D. Surget.

Dans une logique systémique, le cours propose d'aborder à la fois les espaces littoraux et les espaces maritimes. Les premiers ont connu deux révolutions majeures au cours des cinq dernières décennies. La première, spectaculaire, est un développement économique rapide, fondement essentiel des « Trente Glorieuses », qui a vu de nouvelles activités (tourisme, industries côtières) s'ajouter aux fonctions traditionnelles de production

économique (agriculture littorale, pêche, cultures marines, commerce transocéanique). La seconde, plus tardive, encore parfois à l'état d'esquisse, est la nécessité de prendre en compte tous les facteurs (protection de l'environnement et développement économique) et de mener, en vue d'un développement durable, une gestion intégrée des espaces littoraux.

Quant aux espaces maritimes, ils représentent 71 % de la surface planétaire. C'est par voie de mer que transite aujourd'hui l'essentiel de l'énergie, des matières premières et des produits manufacturés consommés dans le monde, ce qui n'est pas sans conséquence sur les littoraux. C'est aussi en mer que les hommes prélèvent d'importantes ressources, qu'elles soient vivantes ou fossiles. C'est sur les mers également que s'exprime et se concrétise la puissance des Etats et de leurs interventions, qu'elles soient militaires ou humanitaires. Les espaces maritimes sont donc autant d'enjeux stratégiques qui font l'objet, sinon d'une appropriation, du moins d'une territorialisation progressive.

Après une présentation des formes physiques des espaces littoraux et maritimes, le cours abordera, dans un second temps, les différentes activités humaines et leurs effets sur ces espaces. Enfin, seront étudiées, à travers différentes études de cas, les questions de territorialisation, de gestion et d'aménagement des espaces littoraux et maritimes. La problématique de l'érosion côtière fera l'objet d'une étude spécifique.

Sauf impossibilité majeure, une sortie de terrain sur un secteur côtier local permettra de visualiser certains des éléments abordés dans le cadre des enseignements en salle.

DEBOULTPH..MEUR-FEREC C, MOREL V., *Géographie des mers et des océans*, Armand Colin, SEDES, 2014.
FREMONT A, FREMONT-VANACORE A., « Géographie des espaces maritimes », *La Documentation photographique*, n°8104, mars-avril-2015.
MIOSSEC A., *Les littoraux entre nature et aménagement*, Armand Colin, Collection Campus, 2004.

TD - Commentaire de cartes topographiques. Les littoraux français de Dunkerque à Menton. Les cartes topographiques et les autres documents commentés aborderont les thématiques étudiées dans le cadre du cours. Ils porteront exclusivement sur la France et constitueront autant d'études de cas complémentaires du cours magistral. Les littoraux ultra-marins seront également étudiés.

S3. Ue4 Science politique. Histoire médiévale. La guerre au Moyen Age : la Méditerranée médiévale. Eric Limousin.

L'espace méditerranéen est à la fois un lieu d'échanges et de confrontations entre trois civilisations : l'Occident médiéval, l'Orient byzantin et le Monde musulman.

Le cours cherche à préciser les modalités de ces confrontations en étudiant la croisade ou le jihad. Plus que le récit des événements, il s'agira d'étudier ce que signifient à l'époque médiévale ces notions et ce qu'elles recouvrent à la fois sur le plan politique et sur le plan religieux.

S3. Ue4 Histoire et archéologie de l'environnement. Histoire contemporaine. Alimentation à l'époque contemporaine. ATER

S3. Ue4. Géographie. Le Japon.

Seconde branche de la géographie, la géographie régionale – ou géographie des territoires – s'intéresse à des échelles intermédiaires et aux rapports entre les lieux plus qu'entre les composantes d'un milieu. Le Japon, pays dont on annonce puis vingt ans un irrémédiable déclin, présente l'avantage d'aborder des problématiques géographiques comme l'insularité et la mer, les contraintes et les risques (ainsi que la résilience), la métropolisation et l'insertion dans la mondialisation (avec Tokyo et ses 30 millions d'habitants), l'influence culturelle et le retour géopolitique en Asie orientale.

Les TD porteront sur la méthodologie de la dissertation en géographie, la production graphique et la recherche documentaire dans la perspective d'un exposé.

PELLETIER P, *Atlas du Japon : Une société face à la post-modernité*, Paris, Autrement, 2008.

PELLETIER P., *Le Japon*, Paris, Le cavalier bleu, 2008.

SCOCIMARRO R., *Le Japon, renouveau d'une puissance*, La Documentation photographique, n°8076, juillet/août 2010.

S3 UE 5 – au choix 1/4 (Se référer au livret)

S3 UE 6 - Unités d'enseignements complémentaires (LV1 + UEC)

- LV 1 dans la continuité du cursus de la Licence
- UEC. Informatique 4h CM, 9 h TD, 2h Certifications

L'UBS vous propose de développer et certifier vos compétences numériques dans le cadre du projet national Pix, en accord avec le référentiel européen DIGCOMP.

Dans un contexte de mutation numérique et d'accroissement de la mobilité, Pix permet à chacun-e d'élever et de faire reconnaître son niveau de compétences numériques par l'enseignement supérieur et le monde professionnel et vise à faciliter la mobilité des étudiant-escertifié-es par le dispositif.

"Les épreuves évaluent les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

Des modalités innovantes d'évaluation sont proposées, dépassant le cadre habituel des QCM et privilégiant la mesure in vivo de compétences à partir d'activités réalisées dans leur environnement numérique réel : interactions, manipulations de fichiers, résolutions de problèmes, productions créatives, évaluations par les pairs, etc." [Groupement d'intérêt public Pix - <https://pix.beta.gouv.fr/projet> - consulté le 03/07/2018]

PIX se substitue au Brevet informatique et internet (B2i) et aux Certifications informatique et internet (C2i) de niveau 1 et 2.

Voici les seize compétences du programme Pix, qui sont réparties dans cinq grands domaines :

- **Informations et données**
 - Mener une recherche et une veille d'information.
 - Stocker et organiser ses données.
 - Traiter, analyser et interpréter des données.
- **Communication et collaboration**
 - Echanger avec des individus et de petits groupes.
 - Partager et publier des informations et des contenus.
 - Collaborer au sein d'un groupe pour réaliser un projet, co-produire des ressources et pour apprendre.
 - Maîtriser les stratégies et enjeux de la présence en ligne : identité et réputation numériques, liberté d'expression.
- **Création de contenu**
 - Produire des documents à contenu majoritairement textuel.
 - Développer des documents à contenu multimédia.
 - Être attentif-ve à l'ergonomie et à l'accessibilité des documents, maîtriser l'usage des licences : droit d'auteur.
 - Comprendre et modifier des programmes et des algorithmes simples.
- **Protection et sécurité**
 - Sécuriser les équipements, les communications et les données.
 - Maîtriser ses traces et gérer les données personnelles pour protéger sa vie privée et celle des autres : loi informatique et libertés, droit à l'image.
 - Prévenir et limiter les risques générés par le numérique sur la santé, le bien-être et l'environnement mais aussi tirer parti de ses potentialités pour favoriser le développement personnel, l'inclusion dans la société et la qualité des conditions de vie.
- **Environnement numérique**

- Résoudre des problèmes techniques pour garantir et rétablir le bon fonctionnement d'un environnement informatique.
- Installer, configurer et enrichir un environnement numérique.

S4 UE 1 - Histoire ancienne. Grecs, Perses et Macédoniens : un monde en expansion (époque classique – début de l'époque hellénistique Véronique MEHL, Fanny MEISART, Isabelle BLAYO.

Avec Philippe II, le royaume de Macédoine connaît une forte période d'expansion, l'opposant aux Grecs des cités, particulièrement aux Thébains et aux Athéniens. Face à un monde grec déchiré, les Macédoniens affirment leur domination. Son fils Alexandre s'inscrit dans cette tradition de conquêtes territoriales, s'opposant au vaste empire perse de Darius III. Si l'empire achéménide est souvent présenté comme un colosse aux pieds d'argile, son organisation est cependant reprise après la longue expédition qui conduit Alexandre le Grand en Égypte, en Orient et jusqu'en Inde, avant de le placer à la tête d'un nouvel Empire.

Indications bibliographiques :

P. Briant, *De Cyrus à Alexandre, une histoire de l'empire achéménide*, Paris, Fayard, 1995.

P. Briant, *Darius III. Dans l'ombre d'Alexandre*, Paris, Fayard, 2003.

P. Briant, *Alexandre le Grand*, Paris, Que sais-je ?, 2001.

M. Hatzopoulos, *La Macédoine : géographie historique – langue – cultes et croyances – institutions*, Maison René Ginouvès, travaux 2, 2006.

S4 UE 2 - Histoire moderne – consolidation. Naître, grandir et mourir en France et en Angleterre à l'époque moderne. Philippe Hrodej, Cécilia Vaucher

De la naissance au trépas, l'espérance de vie est bien courte, réduite par les effets de la mortalité infantile et juvénile, la moisson engrangée par les épidémies, les guerres et bien d'autres maux. Et pourtant d'aucuns grandissent, certains apprennent à lire. La transition avec l'âge adulte intervient très tôt, le mariage se fait lui de plus en plus tard : le couple est une cellule économique qui doit trouver sa place. Il faut concevoir sur une période de fécondité écornée de chaque côté puis penser à quitter ce bas monde, hypothéquant sur une belle mort.

CASSAN Michel, *Les sociétés anglaise, espagnole et française au XVIIIe siècle*, Paris, SEDES, 2006.

MEISS Marjorie, *La culture matérielle de la France XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, A Colin, 2016.

MEYZIE Philippe, *L'alimentation en Europe à l'époque moderne*, Paris, A Colin, 2010.

MINVIELLE Stéphane, *La famille en France à l'époque moderne*, Paris, A Colin, 2010.

S4 UE 3 -Science politique. Histoire contemporaine. La Révolution française. F. Ploux

Ce cours d'initiation sera organisé selon une progression chronologique. On s'efforcera de décrypter les ressorts de la dynamique révolutionnaire. En dissociant ses diverses composantes : révolution bourgeoise, révolution du petit peuple des villes, révolution paysanne. contre-révolutions aristocratique et paysanne ...

Timothy Tackett, *Anatomie de la Terreur. Le processus révolutionnaire. 1789-1793*, Paris, Seuil, 2018.

Donald M. G. Sutherland, *Révolution et contre-révolution en France (1789-1815)*, Paris, Seuil, 1991.

S4. Ue3- Histoire et archéologie de l'environnement. Histoire et archéologie de l'alimentation dans l'antiquité. Dominique Frère

S4 Ue3 Géographie. Villes et campagnes, Damien SURGET.

Ce cours aborde les grandes problématiques actuelles des villes et des campagnes, de l'échelle mondiale à l'échelle locale. Il questionne la distinction classique entre ces deux espaces, qui sont complémentaires, articulés et interdépendants. Il vise par ailleurs à l'acquisition des notions de base de la géographie urbaine et rurale, et à l'apprentissage de différentes compétences méthodologiques (rédaction, croquis, croquis paysager, classement et typologie, analyse de documents, schémas).

Il s'appuie sur des études de cas dans différentes régions du monde mais privilégie les exemples français. Les séances de TD permettent de mobiliser différents documents, notamment la carte topographique, et d'approfondir la méthodologie des exercices propres à la discipline géographique.

Sauf impossibilité majeure, une sortie de terrain (urbaine ou rurale) permettra de visualiser certains des éléments abordés dans le cadre des enseignements en salle.

Jean-Paul Diry, 2004, *Les espaces ruraux*, Coll. Campus, SEDES, Paris
Elisabeth Dorier, 2018, « L'urbanisation du monde », *La Documentation Photographique*, n° 8125, La Documentation Française.
Yves Jean et Laurent Rieutort (dir.), 2018, *Les espaces ruraux en France*, Armand Colin, coll. Horizons, 512 p.
Pascale Nédélec, 2018, *Géographie urbaine*, Armand Colin, 2018
Monique Poulot et François Legouy, 2019, « Les espaces ruraux en France », *La Documentation Photographique*, n° 8131, CNRS Editions.

S4 Ue4 Science politique. Histoire moderne. *Les Turcs, du nomadisme aux empires sédentaires dans le grand Proche-Orient*. Philippe Hrodej, Cécilia Vaucher

S4 Ue4 Histoire et archéologie de l'environnement. Histoire médiévale. Santé et société. Charles Viaut.

S4 Ue4 Géographie. Gestion et gouvernance de l'espace. J. Torchin

Ce cours a pour objectif d'étudier les mécanismes d'appropriation de l'espace par les groupes sociaux, en lien avec leur gestion par les acteurs institutionnels et politiques. Les dynamiques que connaissent les espaces géographiques ne sont pas que la résultante de facteurs globaux, mais sont aussi le résultat de décisions politiques adoptées sur le temps long. Densification, littoralisation, gentrification mais aussi protection et préservation : ces processus nous renseignent sur la manière dont les acteurs spatiaux cherchent produire du territoire, à toutes les échelles. Quelles sont les structures institutionnelles qui permettent cette production dans un cadre démocratique ? Que révèlent les situations d'adhésion ou de résistance d'une partie des habitants vis-à-vis des transformations de leur cadre de vie ? Comment les pratiques spatiales quotidiennes des habitants produisent (elles-aussi) du territoire ?

CHABROL Marie, COLLET Anaïs, GIROUD Matthieu, *et alii* (2016), *Gentrifications*, Paris, Editions Amsterdam, 357 p.
COLLECTIF ROSA BONHEUR (2019), *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, Editions Amsterdam, 227 p.
DESJARDINS Xavier (2017), *L'aménagement du territoire*, Paris, Armand Colin, 191 p.
DUMONT Gérard-François (2018), *Les territoires français : diagnostic et gouvernance*, Paris, Armand Colin, 287 p.
LEFEBVRE Henri (2009 [1968]), *Le Droit à la ville*, Paris, Economica-Anthropos, 142 p.
LEFEVRE Christian, PINSON Gilles (2020), *Ville, politique et globalisation*, 237 p.
SUBRA Philippe (2018), *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Paris, Armand Colin, 351 p.



Licence 3



Cours et parcours

Licence 3 - Semestre 5

UE 1	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire ancienne consolidation
UE 2	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire moderne consolidation
UE 3	<ul style="list-style-type: none"> • Culture historique (Histoire médiévale. cours à choix) • Cours de parcours <ul style="list-style-type: none"> ○ Géographie. Espaces littoraux et maritimes. ○ Archéologie ○ Sciences politiques
UE 4	<ul style="list-style-type: none"> • Culture historique (Histoire contemporaine. cours à choix) • Cours de parcours <ul style="list-style-type: none"> ○ Géographie. L'espace social, culturel et politique. ○ Archéologie ○ Sciences politiques
UE 5	Découverte SHS ou Professorat des écoles ou Métiers de l'écrit ou FLE
UE 6	<ul style="list-style-type: none"> • LV1 • UEC

Licence 3 - Semestre 6

UE 1	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire médiévale consolidation
UE 2	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire contemporaine consolidation
UE 3	<ul style="list-style-type: none"> • Culture historique (Histoire ancienne. 2 cours au choix) • Cours de parcours <ul style="list-style-type: none"> ○ Géographie. Géographie de terrain. ○ Archéologie ○ Sciences politiques
UE 4	<ul style="list-style-type: none"> • Culture historique (Histoire moderne. 2 cours au choix) • Cours de parcours <ul style="list-style-type: none"> ○ Géographie. Aménagement. ○ Archéologie ○ Sciences politiques
UE 5	Découverte SHS ou Professorat des écoles ou Métiers de l'écrit ou FLE
UE 6	<ul style="list-style-type: none"> • LV1 • UEC

S5 UE 1 - Approfondissement en Histoire ancienne

La cité et les femmes dans le monde grec (époque archaïque – hellénistique) Véronique MEHL, 24 CM/24 TD

L'histoire sociale des cités grecques s'est beaucoup renouvelée durant la dernière décennie. D'une part, la publication d'inscriptions épigraphiques ouvre le champ géographique et permet de sortir de l'athénocentrisme mais aussi d'aborder d'autres catégories sociales que les seules élites civiques ; d'autre part l'analyse de genre dévoile la place qui était réellement celle des femmes, en dehors du gynécée, fantasme d'historiens de la fin du XIXe s. Elles prennent part aux affaires de la cité, affaires familiales, économiques, civiques et religieuses.

Indications bibliographiques :

- A. Bielman Sanchez, I. Cogitore, A. Kolb (dir.), *Femmes influentes dans le monde hellénistique et à Rome*, Grenoble, Ellug, 2021.
S. Boehringer, V. Sebillotte-Cuchet (dir.), *Hommes et femmes dans l'antiquité grecque et romaine. Le genre : méthode et documents*, Paris, 2011.
S. Boehringer, V. Sebillotte-Cuchet (dir.), *Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce antique, Mètis*, hors série 2013.

S5 UE 2 - Approfondissement en Histoire moderne . *Les guerres de Religion sur terre et sur mer en Europe occidentale (1560-1660)*-Philippe Hrodej, Raphaëlle Castaing.

Les guerres de Religion commencent en 1562 en France et dans ce qui deviendra les Provinces-Unies. Guerres civiles ici, guerres anti coloniales là, elles voient émerger l'Espagne et l'Angleterre qui se font d'abord une guerre indirecte avant qu'un conflit long de vingt ans n'éclate en 1585. L'intérêt de ce cours, qui englobe la guerre de Trente ans et la guerre contre l'Espagne jusqu'au traité des Pyrénées, est de montrer comment, de motifs économique-religieux, l'Europe occidentale passe à des motifs purement économiques et hégémoniques, avec une dimension maritime qui devient prépondérante.

- Michel FIGEAC (dir.), *Les affrontements religieux en Europe, du début du XVIe siècle au milieu du XVIIe siècle*, Paris, SEDES/CNED, 2008.
- Arlette JOUANNA et alii, *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, Laffont, Bouquin, 1998.

S5 UE 3 - Culture historique

Cours commun. Histoire médiévale

- Cours à choix : 1/2 à choisir

UE 3 A - Paléographie, Charles VIAUT, 18h CM

- Les écritures médiévales et modernes (supports, types, abréviations) ;
- La chronologie (mesure du temps, ères et styles, comput ecclésiastique, calendriers julien et grégorien) ;
- La diplomatique : les actes (typologie, structure, authentification) et leur transmission (états, copies, faux) ;
- Apprentissage des méthodes de lecture et de transcription des textes manuscrits médiévaux et modernes,
- Acquisition de notions élémentaires de chronologie et de diplomatique en vue de l'édition critique de ces documents (analyse introductive, restitution des dates, notes explicatives et commentaires...).

Repères bibliographiques :

- STIENNON Jacques, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, A. Colin, 1999.
MÉRDRIGNAC Bernard et CHEDEVILLE André, *Les sciences annexes en Histoire du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 1998.

UE 3B – Sigillographie - *Sigillographie byzantine*, Éric LIMOUSIN, 18h CM

Il s'agit d'étudier les sceaux issus de l'empire byzantin : étude qui permet de se familiariser avec le vocabulaire de la sigillographie, les codes de l'iconographie chrétienne byzantine, l'organisation religieuse et administrative de l'empire byzantin.

Cours de Parcours.

- **Parcours Géographie : *Espaces littoraux et maritimes*** - Damien SURGET 24h CM, et 12h TD

Dans une logique systémique, le cours propose d'aborder à la fois les espaces littoraux et les espaces maritimes. Les premiers ont connu deux révolutions majeures au cours des cinq dernières décennies. La première, spectaculaire, est un développement économique rapide, fondement essentiel des « Trente Glorieuses », qui a vu de nouvelles activités (tourisme, industries côtières) s'ajouter aux fonctions traditionnelles de production économique (agriculture littorale, pêche, cultures marines, commerce transocéanique). La seconde, plus tardive, encore parfois à l'état d'esquisse, est la nécessité de prendre en compte tous les facteurs (protection de l'environnement et développement économique) et de mener, en vue d'un développement durable, une gestion intégrée des espaces littoraux.

Quant aux espaces maritimes, ils représentent 71 % de la surface planétaire. C'est par voie de mer que transite aujourd'hui l'essentiel de l'énergie, des matières premières et des produits manufacturés consommés dans le monde, ce qui n'est pas sans conséquence sur les littoraux. C'est aussi en mer que les hommes prélèvent d'importantes ressources, qu'elles soient vivantes ou fossiles. C'est sur les mers également que s'exprime et se concrétise la puissance des Etats et de leurs interventions, qu'elles soient militaires ou humanitaires. Les espaces maritimes sont donc autant d'enjeux stratégiques qui font l'objet, sinon d'une appropriation, du moins d'une territorialisation progressive.

Après une présentation des formes physiques des espaces littoraux et maritimes, le cours abordera, dans un second temps, les différentes activités humaines et leurs effets sur ces espaces. Enfin, seront étudiées, à travers différentes études de cas, les questions de territorialisation, de gestion et d'aménagement des espaces littoraux et maritimes. La problématique de l'érosion côtière fera l'objet d'une étude spécifique.

Sauf impossibilité majeure, une sortie de terrain sur un secteur côtier local permettra de visualiser certains des éléments abordés dans le cadre des enseignements en salle.

- DEBOULTPH..MEUR-FEREC C, MOREL V., *Géographie des mers et des océans*, Armand Colin, SEDES, 2014.
- FREMONT A, FREMONT-VANACORE A., « Géographie des espaces maritimes », *La Documentation photographique*, n°8104, mars-avril-2015.
- MIOSSEC A., *Les littoraux entre nature et aménagement*, Armand Colin, Collection Campus, 2004.

TD - Commentaire de cartes topographiques. *Les littoraux français de Dunkerque à Menton*. Les cartes topographiques et les autres documents commentés aborderont les thématiques étudiées dans le cadre du cours. Ils porteront exclusivement sur la France et constitueront autant d'études de cas complémentaires du cours magistral. Les littoraux ultra-marins seront également étudiés.

- **Parcours Archéologie : *Histoire et archéologie de l'alimentation. Antiquité***- Estelle YVEN, 24h CM et 12h TD

Les pratiques et rituels alimentaires des sociétés historiques représentent un champ de recherche inépuisable grâce aux croisements des différentes sources écrites et iconographiques et grâce à l'apport déterminant et en constant renouvellement des sources archéologiques aussi nombreuses que diversifiées. Deux mondes culturels seront présentés en regard, celui de la société romaine et celui de la société médiévale. Les dimensions techniques, sociales, économiques et rituelles de l'alimentation seront abordées dans le cadre d'une histoire culturelle incluant les échanges, les habitudes de table, et le sacré.

- COLLECTIF, *Le goût et l'alimentation dans l'Antiquité. Sacrifices, banquets et pratiques alimentaires*,

Dossiers d'Archéologie, 362, mars/avril 2014

- BATS M., *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, *Revue Archéologique de Narbonnaise. Suppl.*, 1988 (en ligne sur Persée)
- GAUTIER A., *Alimentations médiévales*, Paris, 2009
- LAURIOUX B., *Manger au Moyen Âge. Pratiques et discours alimentaires en Europe aux XIVe et XVe siècles*, Paris, 2002.

- **Parcours Sciences politique**

- **Les territoires maritimes : menaces et appropriation des océans** -Philippe HRODEJ, 12h CM, 6h TD

La voie maritime est depuis longtemps l'axe le plus emprunté pour le transport des marchandises. L'économie mondialisée est donc très dépendante de la mer et de la libre circulation sur les océans et le long des côtes. Les routes maritimes sont en ce sens de véritables espaces stratégiques qu'il faut contrôler et sécuriser pour permettre l'accès aux ports. L'appropriation des territoires maritimes revêt une dimension politique cruciale pour les États qui sont en mesure d'en profiter comme la France. L'océan est aussi l'endroit de tous les trafics (armes, drogue, migrants, piraterie). Nos sociétés de consommation puisent largement dans un océan enjeu de bien des convoitises et sur lequel pèsent bien des menaces.

- Presse internationale, *Le Marin*, les revues diplomatiques et stratégiques.

- **Histoire contemporaine : Le régime de Vichy** – JB Bruneau. 12h Cm/6h TD

Né de la défaite, favorable à la collaboration avec l'occupant nazi, le régime de Vichy s'est imposé dans les mémoires comme conservateur et réactionnaire. Ses références intellectuelles, son antisémitisme, son appel à une France éternelle contribuent à alimenter ce jugement. Mais si cette caricature est justifiée par les mots d'ordre de la Révolution nationale, elle couvre l'aspect révolutionnaire de son projet.

- COINTET, Michele, *Nouvelle Histoire de Vichy*, Paris, Fayard, 2011.
- ROUSSO, Henry, *Le Régime de Vichy*, Paris, PUF, col. Que sais-je ?, 2007.

S5 UE 4 –

Cours commun. Histoire contemporaine

- Cours à choix : 1/2 à choisir

- **Questions d'actualité - Histoire politique contemporaine – La Seconde République (1848-1852) : l'échec d'une démocratie électorale** - François PLOUX, 9h CM/9h TD

La révolution parisienne de février 1848 met fin à la monarchie en France. S'ensuit l'abolition du cens électoral et l'établissement d'un régime de libertés politiques. Les Français, pour reprendre la formule de Maurice Agulhon, font l'apprentissage de la démocratie électorale. Cette expérience, toutefois, sera de courte durée : elle s'achève brutalement avec le coup d'Etat de décembre 1851. On s'efforcera d'expliquer les raisons de cet échec.

- Agulhon (Maurice), *1848 ou l'apprentissage de la République. 1848-1852*, Paris, Seuil, « Points histoire », 1973.
- Vigier (Philippe), *La Seconde République*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2011.

- **Le patrimoine en France au XIX^e et au XX^e siècle : approche politique et construction mémorielle de 1879 à 1981** – Erwan LE GALL, 9h CM/9h TD

Ce cours pour ambition de comprendre la « Fabrique du patrimoine » depuis la Révolution française tout au long du XX^e siècle, comme une construction politique qui prend en compte une reconnaissance sociale visant à conserver et à transmettre aux générations futures des biens communs pour leur valeur historique et/ou artistique. Il s'agit avant tout d'un acte politique comme un marqueur culturel fort qui « fait société » qui s'est construit progressivement tout au long des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles et n'a cessé de se complexifier. De fait, aujourd'hui, les patrimoines au pluriel – matériels et immatériels – renvoient à une constellation de symboliques

et de formes que ne recouvrait pas nécessairement la notion auparavant. C'est cette évolution progressive que nous aborderons dans ce cours.

BIBLIOGRAPHIE

- ✓ ANDRIEUX Jean-Yves, *Patrimoine et histoire*, Paris, Belin, 1997.
- ✓ BEGHAIN Patrice, *Patrimoine, politique et société*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
- ✓ BERCE Françoise, *Des Monuments historiques au patrimoine*, Paris, Flammarion, 2000.
- ✓ HEINICH Nathalie, *La fabrique du Patrimoine*, Paris, Ed° de la MSH, 2015.
- ✓ LENIAUD Jean-Michel, *Les Archipels du passé : le patrimoine et son histoire*, Paris, Fayard, 2002.
- ✓ POIRRIER Philippe, *L'Etat et la culture en France au XXe siècle*, Paris, Le livre de poche, 2009.
- ✓ POULOT Dominique Poulot, *Patrimoine et Musées. L'institution de la culture*, Paris, Hachette Supérieur, 2014.
- ✓ POULOT Dominique, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e-XXI^e siècle. Du monument aux valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.
- ✓ POULOT Dominique, « Le patrimoine en France : Une génération d'histoire. 1980-2010 », *Culture et Musées*, Hors-série | 2013, « La muséologie : 20 ans de recherches ». En ligne : <https://journals.openedition.org/culturemusees/773>
- ✓ YON Jean-Claude, *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, 2010.

Cours de Parcours.

- **Parcours Géographie : L'espace social, politique et culturel**—Franck DAVID, 18h CM et 18h TD

Ce cours ambitionne de découvrir trois champs de la géographie souvent liés et convoqués pour en faire une science sociale en prise avec les problématiques contemporaines. La géographie politique aborde l'espace sous l'angle du politique et de la politique avec ses enjeux de pouvoir, de souveraineté, de gouvernance, l'espace démocratique également où s'exprime le vote. La géographie sociale privilégie une approche des inégalités socio-spatiales, des thématiques de domination et de ségrégation. La géographie culturelle quant à elle envisage l'espace comme terrain d'expression de la culture et des cultures, des éléments qui définissent les identités. Longtemps opposées, géographie sociale et géographies culturelles se sont construites sur une volonté commune de ré-humaniser la géographie. Divergentes dans leurs problématiques, elles tendent aujourd'hui à se rapprocher. *Les séances de Travaux Dirigés complètent le Cours Magistral et seront l'occasion d'études de cas menées collectivement, de lectures et d'explication d'articles de revues scientifiques et de présentations orales.*

Il est vivement conseillé en L3 de se familiariser avec la lecture d'articles de revues scientifiques

- CLAVAL Paul, 2003, *Géographie culturelle, une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Armand Colin.
- DI MEO Guy, 2008, « La géographie culturelle : quelle approche sociale ? », *Annales de géographie*, n° 660-661, p. 47-66.
- LACOSTE Yves, 2008, « La géographie, la géopolitique et le raisonnement géographique », *Hérodote*, 130(3), 17-42.
- ROSIÈRE Stéphane, 2007, « Comprendre l'espace politique », *L'Espace Politique*, 2007-1, <http://journals.openedition.org/espacepolitique/223>

- **Parcours Archéologie : Archéologie et histoire rurale de la France médiévale (V^e-XV^e siècle)** », 18h CM et 18h TD.

Durant tout le Moyen Âge, les campagnes constituèrent le théâtre principal de la vie des sociétés humaines, tant sur plan économique que politique, social, religieux et culturel. Cette réalité est une des composantes structurelles du royaume de France alors en construction. Le cours envisage de retracer les progrès et les permanences, les développements et les crises qui jalonnèrent l'existence des populations rurales et qui

marquèrent leurs usages et répartitions de la terre, leurs modes de production, de transformation et d'échange, leurs capacités techniques, leurs organisations sociales, leur démographie, leur encadrement politique et religieux. Il s'appuiera pour cela, notamment, sur l'étude des vestiges de la culture matérielle exhumés par l'archéologie.

Repères bibliographiques :

DUBY Georges, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval. France, Angleterre, Empire : IX^e-XV^e siècles*, Paris, Flammarion, 2014.

L'espace rural au Moyen Âge : Portugal, Espagne, France (XII^e-XIV^e siècle), Monique Bourin et Stéphane Boisselier (dir.), Rennes, PUR, 2002.

LETURCQ Samuel, *La vie rurale au Moyen Âge : X^e-XV^e siècle*, Paris, A. Colin, 2004.

MOUTHON Fabrice, *Les communautés rurales en Europe au Moyen Âge. Une autre histoire politique du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2014.

- **Parcours Sciences politiques**

- **Droit** - - Marie-Madeleine DORE-LUCAS. 18h CM

- Pays traditionnellement attaché à la centralisation, la France s'est engagée à partir de 1982-1983 dans un vaste mouvement de décentralisation qui a modifié non seulement la gestion des affaires publiques au niveau des territoires mais a aussi rapproché le pouvoir des citoyens.

- L'organisation administrative française connaît un aménagement complexe dans lequel se combine plusieurs distinctions : celle de l'administration centrale et de l'administration locale, celle de l'administration d'Etat et des collectivités territoriales, celle de la déconcentration et de la décentralisation.

-

- **Validation**

-

- L'examen prend la forme d'un écrit où seront posées des questions de cours, voire de réflexion.

-

- **Bibliographie :**

-

- Simon-Louis Formery : la Constitution commentée article par article, dernière édition, Les Fondamentaux, Hachette Supérieur.

-

- Dominique Grandguillot : L'essentiel des institutions politiques et administratives de la France, Paris, 16^e édition, Gualino Lextenso, 2020.

-

- Michel Verpeaux, Christine Rimbault, Franck Waserman : Les collectivités territoriales et la décentralisation, 11^e édition, Paris, la Documentation française. .

- **Anglais - *Civilisation anglo-saxonne*** – Régine GUILLEMOT, 18h TD

Sur la base de textes de sujets de société et de civilisation traités à la fois en compréhension écrite et orale, les étudiants seront invités à débattre et à approfondir leurs idées afin d'améliorer leur culture anglophone et leur expression orale. Les sujets variés (America's gun control laws, Brexit, Food waste, etc...) inviteront à une expression orale libérée tout en ne négligeant pas la correction grammaticale et phonétique.

S5 UE 5 – au choix 1/5 (Se référer au livret)

- **Professorat des Écoles**
- **Initiation à la recherche**
- **Métiers de l'écrit : édition, documentation et numérique**
- **FLE – Français langue étrangère**
- **Professeur des collèges et lycées**

S5 UE 6 : Unités d'enseignements complémentaires

- LV1 dans la continuité du cursus
- UEC

S6 UE 1 – Approfondissement en Histoire médiévale

- **Constantinople, Ville et capitale** - Éric LIMOUSIN, 24h CM et Yoann LE LEUCH, 24h TD

Constantinople est présentée comme la pièce essentielle de la civilisation byzantine, c'est ce que le cours s'attachera à vérifier. Comme centre du pouvoir, elle abrite la personne de l'empereur et les lieux ou moments où il entre en contact avec la population. Centre économique de l'empire, il est nécessaire d'étudier le fonctionnement de l'économie byzantine organisée autour de ce centre de commerce et de consommation phénoménal. Centre intellectuel, Constantinople est la reine des villes et le rêve de tous les aristocrates, elle concentre également la majeure partie des intellectuels. A chaque fois, les provinces ne seront pas délaissées au contraire, mais toujours étudiées comme le complément indispensable et invisible à la grandeur de Constantinople.

- CHEYNET J.-C. (sd), *Le Monde byzantin II*, Paris, 2006. (« Nouvelle Clio »).
- KAPLAN M., *Byzance, Villes et villages*, Paris, Picard, 2006 (« Les Médiévistes Français n°7 »)
- LIMOUSIN E., *Le Monde byzantin du milieu du VIII^e siècle à 1204*, Paris, Bréal, 2006, 196 p. (Coll. Amphi histoire médiévale).

S6 UE 2 – Approfondissement en Histoire contemporaine

- **Intitulé à définir**– ATER, 24h CM et 24h TD

S6 UE 3 – Culture historique

- Cours histoire ancienne à choix : 1/2 à choisir

- **UE 3 A - Initiation à l'épigraphie latine**– Cyrielle LANDREA, 18h CM

Les inscriptions latines constituent une source essentielle pour comprendre le monde romain. Le cours propose aux étudiants de s'initier à la lecture, à la compréhension et à l'analyse d'inscriptions simples, mais de types variés (inscriptions funéraires, dédicaces religieuses, titulatures impériales, carrières sénatoriales...). Il n'est pas nécessaire d'avoir fait du latin pour suivre ce cours d'initiation. D'ailleurs ce cours peut constituer une manière originale d'appréhender la langue latine et d'en acquérir les fondamentaux.

Indications bibliographiques :

- P. Corbier, *L'épigraphie latine*, Paris, 1998.
- F. Kayser et B. Rémy, *Initiation à l'épigraphie grecque et latine*, Paris, 1999.
- J.-M. Lassère, *Manuel d'épigraphie latine*, Paris, 2005.
- LASSERE J.M., *Manuel d'épigraphie romaine*, 2 volumes, Picard, Paris, 2007.

- **UE 3 B - Analyse de l'image**– Véronique MEHL, 18h CM

De l'époque archaïque au IV^e s., les Athéniens produisent des milliers de vases aux usages variés et à la diffusion souvent méditerranéenne. Les contenants les mieux connus portent une riche iconographie, qui n'est pas une représentation de la réalité, mais une construction élaborée. De la lecture à l'identification et à l'explication, l'imagerie a sa propre grammaire qu'il faut apprendre à décoder. Parmi tous les supports produits par la société grecque, la lecture des vases permet, au travers de quelques exemples emblématiques (mythes, rites, scènes domestiques, séduction pédérotique, mariage, guerre etc.) d'appréhender la méthodologie de l'analyse des images, de comprendre des élaborations aussi bien idéologiques qu'artistiques, de s'approprier une pratique de lecture utilisable pour d'autres cultures et d'autres époques. Elle permet aussi d'appréhender un exercice utile pour ceux qui se destinent aux concours.

Indications bibliographiques

- LISSARRAGUE F., *Vases grecs. Les Athéniens et leurs images*, Paris, 1999.
- HOLTZMANN B., A. Pasquier, *Histoire de l'art antique : l'art grec*, Paris, 1998.

Cours de Parcours

- **Parcours Géographie : Ateliers de terrain** – Franck DAVID, Damien SURGET, 24h CM et 12h TD

Afin de découvrir la géographie appliquée et dans une perspective de préprofessionnalisation, le dernier semestre de Licence propose une UE de géographie articulant théorie et pratique et permettant aux étudiants d'être confrontés à des questions d'aménagement.

Sur la base d'un partenariat avec un ou plusieurs acteurs d'un territoire – de préférence à l'échelle locale – les étudiants sont amenés à répondre à une commande en termes d'étude de terrain autour de problématiques élaborées de concert avec la structure partenaire. Il s'agit ainsi d'identifier et de rencontrer des acteurs spatiaux (collectivité territoriale, citoyens, associations, entreprises, etc.), de connaître les bases des aspects réglementaires de l'aménagement (documents d'urbanisme, lois, etc.) et de mobiliser de nouveaux outils : conduire un entretien, élaborer un questionnaire d'enquête, traiter des données, analyser un paysage, pratiquer un terrain...

La meilleure compréhension du fonctionnement d'une collectivité locale devrait non seulement ouvrir des perspectives professionnelles mais aussi éveiller la conscience citoyenne d'un habitant engagé dans son territoire. Le cours comprendra des séances en salle et de nombreux déplacements sur le terrain d'études, en particulier pour rencontrer les acteurs du territoire.

- **Parcours Archéologie : Histoire et archéologie de l'alimentation**, Vincent LAUNAY- 24h CM et 12h TD

"L'alimentation des femmes et des hommes du Moyen Âge suscite l'engouement des chercheurs comme du grand public. À l'aide de sources archéologiques, iconographiques et textuelles, ce cours se propose d'étudier l'alimentation dans toutes ses dimensions durant un long Moyen Âge qui s'étendra jusqu'à la Renaissance. Manger et Boire ne sont pas seulement des actes biologiques. Au-delà de l'analyse des pratiques et des modes alimentaires, l'histoire de l'alimentation s'inscrit comme une branche de l'histoire économique, politique, sociale, culturelle et religieuse. Elle permet donc d'adopter un discours global sur la nature et le fonctionnement de la société médiévale."

Bibliographie indicative :

- BOVE Boris, « Un nouveau champ de recherche : l'alimentation à la fin du Moyen Âge », dans *id.*, *Le temps de la guerre de Cent ans (1328-1453)*, Paris, Belin, 2009 (Histoire de France, sous la direction de Joël Cornette, vol. 4), p. 565-596.
- GAUTIER Alban, *Alimentations médiévales. V^e-XVI^e siècle*, Paris, Ellipses, 2009
- LAURIOUX Bruno, *Manger au Moyen Âge. Pratiques et discours alimentaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Hachette Littératures (Vie Quotidienne), 2002

- **Parcours Sciences politiques**

- **Le Moyen-Orient dans la première moitié di XXe siècle** – Jean-Baptiste BRUNEAU, 12h CM et 6h TD

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le Moyen-Orient est au centre de la scène internationale. Le conflit israélo-arabe, les phénomènes révolutionnaires, les divisions au sein du monde arabe sont le résultat d'une évolution historique qui remonte au moins à la Première Guerre mondiale. On entend par Moyen-Orient trois grands pays (la Turquie, l'Égypte et l'Iran) ainsi que les pays arabes d'Asie, Israël et Chypre qui se caractérisent par l'interdépendance de leur destin politique.

Approche bibliographique :

Atlas

BLANC, Pierre, CHAGNOLLAUD, Jean-Paul, *Atlas du Moyen-Orient. Aux racines de la violence*, Paris, Autrement,

2016.

Manuels

CLOAREC, Vincent, LAURENS, Henry, *Le Moyen-Orient au XX^e siècle*, Armand Colin, 2000.

DUPONT, Anne-Laure, MAYEUR-JAOUEN, Catherine, VERDEIL, Chantal, *Histoire du Moyen-Orient du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2016.

- **La protestation sociale. France-Angleterre, XIX-XXe siècle.** François PLOUX, 12h CM et 6h TD

On s'efforcera de comprendre comment le répertoire de la protestation sociale s'est transformé à l'âge industriel. Ce cours s'organisera par présentation d'études de cas. On évoquera : les luddites anglais, les luttes antifiscales en France, les troubles frumentaires, la révolte des canuts à Lyon, la naissance du meeting et de la manifestation ...

Danielle Tartakowsky, Michel Pigenet, *Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours*, La Dispute.

S6 UE 4 –

- Cours histoire moderne à choix : 1/2 à choisir

Les Provinces-Unies au XVII^e siècle. Cécilia Vaucher.

La trêve qui débute en 1609 ouvre aussi le Siècle d'Or des Provinces-Unies. Si l'aspect politique reste très dense avec la guerre de Trente ans et les guerres anglo-hollandaises, les Néerlandais se constituent un empire colonial aux Indes orientales et mènent leur république au sommet de l'Art, des Sciences et des Lettres.

- Beaufils T. Histoire des Pays-Bas. De l'antiquité à nos jours, Paris, Tallandier, 2022, 445 p., Coll « Texto »

- Schulten K., L'indépendance des Provinces-Unies: 1559-1659: cent ans de siège et de guerre, Paris, Economica, 2009, 321 p.

- Schama S., L'embaras des richesses. Une interprétation de la culture hollandaise au siècle d'Or, Paris, Gallimard, 1991, 880 p .

Patrimoine sous-marin et histoire maritime - De l'arsenal à la fortune de mer : Histoire des vaisseaux aux temps modernes - Christophe CERINO, 9h CM/9h TD

En partant des données produites par l'archéologie sous-marine et des sources de l'administration de la Marine, ce cours d'histoire maritime propose de mieux comprendre les modalités de conception, de production et d'usages des grands vaisseaux dans l'Europe moderne.

- ACERRA Martine, MERINO José, MEYER Jean, *Les marines de guerre européennes (XVII^e - XVIII^e siècles)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998.
- BOUDRIOT Jean, *Le vaisseau de 74 canons*, Paris, Ancre, 1977, 4 volumes.
- L'HOURE Michel, VEYRAT Élisabeth, *Des vaisseaux et des hommes*, Musée maritime de Tatihou, 1992.

Cours de parcours

- **Géographie : Géopolitique et aménagement du territoire** - Florence GOURLAY, 6h CM et 6h TD, C. DEBRE, 6h CM et 6h TD, R. LE DELEZIR, 6h CM et 6h TD
- **De l'aménagement du territoire à l'aménagement des territoires** – F. GOURLAY, 6h CM et 6h TD

Si toutes les sociétés organisent l'espace qu'elles habitent, si toutes projettent sur leur territoire des croyances et des idéologies, toutes ne produisent pas pour autant une doctrine d'aménagement du territoire. Ce cours consistera à approcher le concept d'aménagement du territoire à travers l'exemple privilégié de la France, en ayant au préalable montré les dimensions culturelles de l'aménagement de l'espace.

- BARON-YELLÈS N., 2009, « France, aménager et développer les territoires. », *Documentation photographique*, Dossier n° 8067, 65 p.
- JEAN Y., VANIER M., 2008, *La France, Aménager les territoires*, Paris, éd. Ar. Colin, Coll. U Géographie, 333 p.
- **Habiter ou les déclinaisons des pratiques et des représentations sociospatiales** – Ronan LE DELEZIR, 6h CM et 6h TD

L'actualité des sciences sociales des années 1960 a donné toute sa légitimité à la notion d'habiter notamment à travers les travaux d'Henri Lefebvre pour lequel l'homme doit être remis au centre de la fabrique urbaine par la reconnaissance de la valeur d'usage et de la multiplicité des pratiques sociales de l'espace. Nous reviendrons sur la manière dont cette notion est réappropriée dans les années 1960 au moment même où la sociologie et l'anthropologie urbaines se structurent. Nous explorerons, à partir des travaux de différents chercheurs et un travail d'enquête que vous aurez à réaliser les déclinaisons d'échelle des pratiques et des représentations sociospatiales.

Mots Clefs : urbanité, habiter, représentations, pratiques, usages et appropriation, valeur d'usage.

- LE BRETON E., 2012, *Pour une critique de la ville*, Presses universitaires de Rennes.
- Dossier « Habiter : mots et regards croisés », *Annales de géographie*, 2015 /4 (N° 704)

- **L'aménagement du territoire face aux risques** – Ronan LE DELEZIR, 6h CM et 6h TD

La notion de risque, entendue comme « danger important menaçant un groupe humain » (Dictionnaire de géographie, Hatier), est au cœur de la réflexion géographique tant elle touche aux relations entre l'homme et son milieu « naturel », qui, pour reprendre l'expression de J. Demangeot, est plus ou moins anthropisé. Le risque introduit donc la notion d'incertitude d'occurrence de l'événement (aléa) mais amène également à s'interroger sur la vulnérabilité des populations face à ce risque.

- BECERRA, S., PELTIER, A., *Risques et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- VEYRET, Y., *Géographie des risques naturels*, Paris, La Documentation photographique, n°8023, 2001.

- **Archéologie. *Le patrimoine archéologique : sites, musées, politiques scientifiques et culturelles* – Dominique FRERE, 18h CM, 18h TD**

Le patrimoine archéologique se décline sous des formes extraordinairement variées et comprend toutes les périodes, de la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. La recherche, la valorisation, la médiation sont au cœur des pratiques scientifiques et patrimoniales actuelles qui permettent une approche renouvelée des sites et musées des territoires européens. Seront choisis divers exemples régionaux, nationaux et européens de fouilles et d'aménagement de sites afin de comparer et expliquer les différentes politiques de mise en valeur d'un patrimoine scientifique et culturel en constant renouvellement.

- DEMOULE J.-P. (dir.), *L'Europe, un continent redécouvert par l'archéologie*, Paris, 2009
- JOURNOT F. et BELAN G., *Archéologie de la France moderne et contemporaine*, Paris, 2012
- MARCIGNY C. et BETARD D., *La France racontée par les archéologues*, Paris, 2012
- CHARPENTIER V., *Archéologie du territoire en France. 8000 ans d'aménagements*, Paris, 2013
- CERINO C., L'HOUE M. et RIETH E. (dir.), *Archéologie sous-marine. Pratiques, patrimoine, médiation*, Rennes, 2013

• **Sciences politiques**

- **Droit - Droit - - Marie-Madeleine DORE-LUCAS. 18h CM**
-
- Pays traditionnellement attaché à la centralisation, la France s'est engagée à partir de 1982-1983 dans un vaste mouvement de décentralisation qui a modifié non seulement la gestion des affaires publiques au niveau des territoires mais a aussi rapproché le pouvoir des citoyens.
- L'organisation administrative française connaît un aménagement complexe dans lequel se combine plusieurs distinctions : celle de l'administration centrale et de l'administration locale, celle de l'administration d'Etat et des collectivités territoriales, celle de la déconcentration et de la décentralisation.
-
- **Validation**
-
- L'examen prend la forme d'un écrit où seront posées des questions de cours, voire de réflexion.
-
- **Bibliographie :**
-
- Simon-Louis Formery : la Constitution commentée article par article, dernière édition, Les Fondamentaux, Hachette Supérieur.
-
- Dominique Grandguillot : L'essentiel des institutions politiques et administratives de la France, Paris, 16^e édition, Gualino Lextenso, 2020.
-
- *Michel Verpeaux, Christine Rimbault, Franck Waserman : Les collectivités territoriales et la décentralisation, 11^e édition, Paris, la Documentation française. .*
-
- **Anglais - *Civilisation anglo-saxonne* – Régine GUILLEMOT, 18h TD**

Sur la base de textes de sujets de société et de civilisation traités à la fois en compréhension écrite et orale, les étudiants seront invités à débattre et à approfondir leurs idées afin d'améliorer leur culture anglophone et leur expression orale. Les sujets variés (America's gun control laws, Brexit, Food waste, etc...) inviteront à une expression orale libérée tout en ne négligeant pas la correction grammaticale et phonétique.

- **Professorat des Écoles**
- **Initiation à la recherche**
- **Métiers de l'écrit : édition, documentation et numérique**
- **FLE – Français langue étrangère**
- **Professeur des collèges et lycées**

S6 UE 6 –Unités d'enseignements complémentaires

- LV1 dans la continuité du cursus
- UEC

CONTROLE DES CONNAISSANCES

Licence. 1ere année. S1.

- Ue1. Session 1. Ecrit 3heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue2. Session 1. Ecrit 3heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue3. Session 1. Ecrit 3heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue4. Session 1. Ecrit 3heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue5. Session 1. Contrôle continu. Session 2 : écrit.

Licence. 1ere année. S2.

- Ue1. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue2. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue3. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue4. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.

Licence 2^e année.

- Ue1. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue2. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue3. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue4. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.

Licence 3^e année.

- Ue1. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue2. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
- Ue3. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
Ue3 parcours science politique. Ecrit de de 2 heures pour chacun des deux cours.
Et Ue3 du S6 : contrôle continu.
- Ue4. Session 1. Ecrit 4 heures (coef 1.5) ; contrôle continu (coef 1). Session 2 : écrit.
Ue4 parcours science politique. Droit : oral.



**RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ETUDES ET
EXAMENS DE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE ET MASTER**

Contrat 2017/2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L511-3, L 611-1 à L 642-12, L. 712-6-2, L 718-16, L 721-1, L 811-1 à L 811-6, L 832-1 et 2, et D 611-1 à D 642-19, D 643-59 à D 643-61, et R. 232-1, R 712-1 à R. 712-46, et R. 811-10 à R 811-15 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle modifié ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 21 / 07 / 2017 portant accréditation de l'UBS, à délivrer les diplômes nationaux de Diplôme de Universitaire de Technologie, Licence, Licence Professionnelle et Master ;

La commission formation vie universitaire a adopté le règlement général des études et examens suivant dans sa séance du 20 / 06 / 2019

PRÉAMBULE :

Les étudiants s'engagent à :

- ✓ Exercer leur droit d'expression dans des conditions qui ne portent pas atteinte aux activités d'enseignement et de recherche et qui ne troublent pas l'ordre public ;
- ✓ Participer à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux étudiants ;
- ✓ Prendre connaissance des modalités de contrôle des connaissances diffusées par l'établissement ;
- ✓ Prendre connaissance et respecter les chartes en vigueur : informatique, anti-plagiat ;
- ✓ S'informer régulièrement de l'emploi du temps et des calendriers d'examen par l'ENT ;
- ✓ Tenir informé le service de scolarité de tout événement de nature à empêcher l'assiduité en cours et aux examens dans des délais compatibles avec la capacité de l'administration à proposer des mesures adaptées et dans la mesure où aucune contrainte pédagogique ne s'y oppose;
- ✓ Répondre à l'obligation d'assiduité aux enseignements et aux examens notamment lorsqu'ils bénéficient d'une bourse ou/et d'une aide financière au titre de leurs études ;
- ✓ Ne pas organiser ou participer à toute opération bizutage ;
- ✓ Se munir de sa carte d'étudiant lors de sa présence dans les locaux de l'UBS ;

L'Université s'engage à :

- ✓ Garantir la liberté d'information et d'expression aux étudiants ;
- ✓ Participer à la formation des élus étudiants ;
- ✓ Reconnaître les diverses modalités d'engagement étudiant ;
- ✓ Associer la représentation étudiante aux débats de la communauté universitaire, notamment en respectant les délais de transmission des documents de travail ;
- ✓ Financer des contrats spécifiques pour les étudiants participant au service public de l'enseignement supérieur ;
- ✓ Définir et diffuser les maquettes d'enseignement dans un calendrier permettant aux étudiants d'en prendre connaissance ;
- ✓ Diffuser les modalités de contrôle des connaissances à la rentrée universitaire et à ne pas les modifier en cours d'année ;
- ✓ Adapter les modalités de contrôle des connaissances aux étudiants exposés à des contraintes spécifiques.

I. CALENDRIER UNIVERSITAIRE

LaCFVU de l'établissement arrête chaque année un calendrier de l'année universitaire entre les différentes composantes de l'établissement. Ce calendrier fixe les dates de rentrée, les dates d'interruption de cours, les périodes d'examen, les dates de fin des cours et la date de fin de l'année universitaire. Ce calendrier est soumis au CHSCT puis au conseil d'administration pour validation.

La date limited'inscription administrative pour les étudiants en formation initiale, hors doctorants, est fixée au 31 octobre de chaque année universitaire.

Les transferts d'inscription en cours d'année ou à l'issue d'un semestre nécessitent l'accord du chef d'établissement d'origine et du président de l'UBS, pris après consultation du responsable du diplôme postulé.

Lorsque cette modalité existe, les étudiants sont tenus de s'inscrire pédagogiquement par le web au plus tard quinze jours après le début de chaque semestre, faute de quoi, ils ne pourront être admis à suivre les enseignements, ni à maintenir leur statut de boursier.

À défaut, les étudiants doivent effectuer leur inscription pédagogique dans les calendriers fixés par leur composante.

Les étudiants soumis à des contraintes particulières (voir infra 2.1. et 2.2.) sont tenus de signaler leur situation au service compétent et de remplir les formalités correspondantes l'année qui précède leur admission en complément des opérations de préinscription.

II. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES EXAMENS

1) Modalités de contrôle des connaissances

La maquette, les modalités de contrôle des connaissances et le règlement de tout diplôme sont validés par la commission formations vie universitaire l'année universitaire qui précède son ouverture, après avis du conseil de composante concernée, et au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire.

Ces documents sont diffusés aux étudiants et tenus à leur disposition sur le site de l'établissement sans modifications durant la totalité de l'année universitaire.

2) Modalités d'inscription

2.1. Inscription administrative

Les étudiants sont admis à s'inscrire dans le cadre des limites des capacités d'accueil fixées par le conseil d'administration.

Nul ne peut être admis à participer à un examen, ou à une séance de TP, s'il n'est régulièrement inscrit administrativement dans l'établissement.

Un étudiant ne peut composer s'il fait l'objet d'une mesure d'interdiction ou d'exclusion.

Les auditeurs libres ne sont pas admis à composer.

2.1.1. Des modalités d'inscription administrative :

Trois types principaux d'inscription annuelle sont possibles :

- ✓ Inscription principale ;
- ✓ Inscription seconde : inscription prise en plus de l'inscription principale, pour obtenir un diplôme ou un parcours-type différent, un certificat, ou pour valider des semestres ou unités complémentaires ou manquants pour la validation du cursus engagé ;
- ✓ Inscription cumulative : inscription prise à titre complémentaire pour des étudiants qui effectuent leur cursus dans un établissement extérieur, élèves de terminale du second degré, école d'ingénieur, CPGE, IFSI etc.

2.1.2. Des modalités d'inscription administrative particulières :

En application des articles L 611-4 et suivants et de l'article 10 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le

cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, l'UBS adapte les modalités de son offre de formation aux publics exposés à des contraintes particulières.

Dans ces cas, lorsque la sanction d'une année d'études est répartie sur une durée pluriannuelle, une seule année d'études est décomptée et acquittée.

Les modalités d'aménagement sont fixées dans un contrat spécifique contresigné du directeur de la composante, du responsable du diplôme, du service spécialisé instructeur (SFC, relais handicap, service des sports, SAI, SUMPS, etc.) et de l'étudiant. L'ensemble des parties prenantes précisent leurs engagements respectifs dans ce contrat.

Les étudiants boursiers peuvent bénéficier de ces mesures. Leur assiduité est alors contrôlée sur les éléments fixés dans leur contrat pédagogique.

2.2. Inscription pédagogique

Les étudiants ne peuvent être admis à se présenter aux examens, quel que soit le type d'inscription et d'aménagement d'études dont ils peuvent bénéficier, que s'ils se sont inscrits pédagogiquement aux unités et matières de chacun des semestres postulés.

Les étudiants qui bénéficient d'un contrat pédagogique adapté au sens des dispositions du 2.1., doivent effectuer leurs inscriptions pédagogiques suivant les engagements mutuels souscrits.

3) Convocation des candidats aux épreuves

Le calendrier des épreuves écrites terminales est porté sur l'environnement numérique de travail des étudiants ou/et affiché, avec indication des dates et lieux d'examen; ces modalités de diffusion de l'information tiennent lieu de convocation.

Le délai entre la diffusion du calendrier et l'examen concerné ne peut être inférieur à deux semaines, sauf cas de force majeure dûment constaté par le responsable de composante ou le Président.

Les calendriers des épreuves orales et pratiques sont communiqués, au plus tard, à l'issue des épreuves écrites.

Exception : lorsque le contrat pédagogique prévoit des modalités particulières, le service de scolarité de la composante, adresse par le moyen le plus approprié (mail, courrier, ENT) les convocations adaptées aux étudiants concernés.

2) Sujets d'examen

L'enseignant est responsable du sujet qu'il propose et précise sur le sujet l'intitulé de la matière et de l'unité, le nombre de pages du sujet, la durée de l'épreuve, les seuls documents (code civil, dictionnaires...) ou matériels autorisés (calculatrices,...).

Lorsqu'un enseignant subit un cas de force majeure dûment justifié l'empêchant d'assurer sa surveillance, il lui appartient de trouver un remplaçant de la même discipline ou d'une discipline proche et d'en aviser les services administratifs. L'enseignant doit dans tous les cas être joignable pour donner toute information nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

III. CONDITIONS D'EXAMEN

Les surveillants sont informés des aménagements dont bénéficient certains candidats (tiers temps, handicapésetc.).

1) Surveillance des salles d'examen

Il convient d'éviter de placer, dans une même salle, des examens de durée différente.

Quel que soit le nombre d'étudiants, chaque salle d'examen comprend dans la mesure du possible deux

surveillants, ce chiffre pouvant être majoré en fonction de l'effectif et des conditions matérielles (un surveillant pour cinquante étudiants en moyenne).

Une liste des étudiants inscrits, comportant leur numéro d'identification, est remise au surveillant responsable de la salle et peut être affichée à l'entrée de la salle.

Rôle des surveillants

Ils sont présents dans la salle 1/4 d'heure avant le début des épreuves et s'assurent que la préparation matérielle de la salle a bien été effectuée (matériel de composition, le cas échéant numérotation des places, etc.).

Ils assurent le bon déroulement de l'épreuve et veillent à prévenir toute tentative de fraude (cf. V. Fraude aux examens).

Ils veillent à la bonne répartition des étudiants. Dans les cas où la capacité d'accueil de la salle le permet, une place doit être laissée libre entre chaque candidat, aucune distribution de sujet ne pouvant commencer tant que cette règle n'est pas respectée.

Des dispositions particulières seront appliquées dans les amphithéâtres.

Les surveillants effectuent une surveillance continue en circulant dans la salle, et s'assurent notamment que les étudiants ne communiquent pas entre eux.

Les responsables de surveillance peuvent vérifier en début ou en cours d'épreuve, éventuellement par un contrôle aléatoire, l'identité des candidats.

En conséquence, ils doivent exiger que la carte d'étudiant munie d'une photographie soit obligatoirement déposée en début d'épreuve sur la table de travail.

Le cas échéant, si les étudiants sont placés, les surveillants doivent également vérifier par un contrôle aléatoire que les étudiants se sont placés en respectant le numéro qui leur a été attribué. Le surveillant doit vérifier la teneur des documents autorisés.

À l'issue du temps réglementaire de l'épreuve, les candidats doivent arrêter de composer, remettre leur copie au surveillant, présenter leur carte d'étudiant et émarger.

L'enseignant chargé de la surveillance ne doit en aucun cas laisser les étudiants seuls pendant l'épreuve.

2) Accès des candidats aux salles d'examen

L'étudiant est tenu de se présenter devant la salle d'examen affectée à l'épreuve au moins ¼ h avant le début de celle-ci. Il attend le surveillant pour entrer dans la salle. Il est tenu de s'installer à la place qui lui est affectée pour l'épreuve. Il ne peut pas en changer sans y être autorisé.

L'accès de la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture de(s) enveloppe(s) contenant le(s) sujet(s).

Toutefois, le responsable de l'épreuve (et en aucun cas le responsable de salle) pourra, à titre exceptionnel et lorsque le retard est dû à un cas de force majeure, autoriser à composer un candidat retardataire, dans la limite d'un retard n'excédant pas une **demi-heure**. Dans ce cas, aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au retardataire ; mention du retard et des circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen.

Le candidat indique clairement ses nom et prénom sur la partie supérieure de sa copie même si elle est rendue blanche. Il est interdit de porter des signes distinctifs sur les copies, intercalaires ou feuilles annexes.

Aucun candidat n'est autorisé à quitter **momentanément** la salle durant les **deux premières heures**. Au-delà, les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisés qu'un par un.

Aucun candidat **ne peut quitter définitivement** la salle avant la fin de la première **demi-heure**. Le candidat qui quitte définitivement la salle avant la fin de l'épreuve remet obligatoirement sa copie même s'il remet une copie vierge.

3) Établissement du procès-verbal

À l'issue de l'épreuve, un procès-verbal de déroulement de l'épreuve est rempli et émargé par les surveillants et remis à l'issue de l'examen au service de scolarité compétent avec les copies d'examen et les brouillons non utilisés ainsi que la liste d'émargement.

Les surveillants procèdent au ramassage de toutes les copies et brouillons laissés par les étudiants sur les tables et les remettent, dès la fin de l'épreuve, au secrétariat afin d'éviter d'éventuelles fraudes lors d'examens à venir.

Le procès-verbal de déroulement de l'épreuve mentionne notamment : le nom des surveillants, le nom de l'épreuve, la date et le lieu de l'épreuve, sa durée, le nombre d'étudiants inscrits et présents, le nombre de copies remises, les observations ou incidents éventuels.

4) Annulation et report

Lorsqu'une épreuve est annulée en cours de déroulement, seuls peuvent participer à l'épreuve de remplacement les étudiants présents lors de l'épreuve annulée (sauf absence due à un cas de force majeure laissé à l'appréciation du responsable de l'épreuve).

IV. VALIDATION ET RÉSULTATS

1) Transmission et traitement des notes

Chaque correcteur transmet les notes de contrôle continu et d'oraux, et les copies corrigées des examens terminaux, au secrétariat, dans un délai raisonnable (fixé par le Président du jury) afin de préparer les délibérations.

Le report des notes sur le procès-verbal et la préparation de la délibération du jury sont assurés par le Président du jury aidé par le secrétariat de section ou la scolarité.

2) Désignation et délibérations du jury

Composition

Les directeurs de composante procèdent annuellement à la désignation des présidents et des membres de jury (décision du CA du 8 juillet 2016). Chaque jury comprend au moins trois membres. Pour délibérer valablement la moitié + 1 des membres doit être réunie.

La composition du jury et le nom de son Président sont communiqués aux étudiants.

Rôle

Le jury se réunit à l'issue de chaque session et délibère à partir des résultats obtenus par les candidats aux contrôles continus et aux examens terminaux ;

Le jury, souverain, est seul habilité à procéder à la modification de notes ou d'éléments de délibération.

3) Communication des résultats, contentieux

Les notes de contrôle continu et d'examens terminaux communiquées en cours de semestre le sont sous la réserve de : « note proposée à la délibération du jury »

À l'issue des délibérations, les membres du jury émargent. La liste des résultats est affichée, dans la mesure du possible sous panneau fermant à clé.

L'étudiant prend connaissance de son résultat définitif par voie d'affichage ou sur son environnement numérique de travail.

Après la proclamation des résultats et la communication des notes, les étudiants ont droit, sur leur demande :

- à la consultation de leurs copies en présence de l'enseignant responsable de l'épreuve,
- à un entretien avec le Président du jury ou l'un de ses membres délégué.

Lorsque des modalités particulières sont prévues pour la réception des étudiants et la communication des copies, celles-ci sont précisées immédiatement après les résultats. Dans ce cas, les étudiants doivent se conformer aux modalités établies par leur composante.

Conformément à l'instruction n° 2005-003 du 22-2-2005 relative au tri et à la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale (BO MENESR n° 24 du 16 juin 2005 NOR : MENA0501142J), les copies sont conservées au moins un an après la notification des résultats.

Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au Président du jury.

À défaut de conciliation, l'étudiant dispose de deux mois à compter de la réponse apportée pour saisir le tribunal administratif de Rennes (Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr) ; sans réponse de la part de l'Université dans les 2 mois qui suivent sa demande, l'étudiant dispose à nouveau de deux mois pour saisir le tribunal administratif de Rennes (Articles R 421-1 et R 421-2 du code de justice administrative).

Les attestations de réussite à un diplôme, ou d'obtention d'unités d'enseignement, sont établies par le service de scolarité de la filière concernée.

V. FRAUDE AUX EXAMENS

1) Prévention des fraudes

Une surveillance **active et continue**, avec observations fermes si nécessaire, constitue un moyen efficace de dissuasion.

Les surveillants rappellent au début de l'épreuve, quelle qu'en soit la nature, les consignes relatives à la discipline de l'examen, et ce y compris pour les épreuves de contrôle continu :

Interdiction de fumer dans la salle d'examen, de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur, d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve. Les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans les sacs. Les sacs doivent être laissés à l'entrée de la salle d'examen.

Toute fraude ou tentative de fraude entraîne pour le coupable la nullité de l'épreuve concernée. Il est déféré devant la section disciplinaire compétente. Celle-ci peut prononcer une sanction allant jusqu'à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à l'obtention d'un diplôme ou titre délivré par un établissement d'enseignement supérieur.

En l'absence d'indications, aucun matériel ou document n'est autorisé. Est sanctionnée toute introduction d'informations, interdites quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur ou de calculatrice, téléphone portable).

Le fait, pour un étudiant, de copier tout ou partie d'un texte, d'un ouvrage ou de toute autre source documentaire, notamment à partir d'Internet, sans en citer l'auteur ou l'origine, constitue un plagiat et est à ce titre passible des sanctions prévues au 3) du présent chapitre.

2) Conduite à tenir en cas de fraude (Articles L. 712-6-2, R. 232-1, R. 712-9 à R. 712-46, et R. 811-10 à R 811-15 du code de l'éducation) :

➤ Par les surveillants :

En cas de fraude (flagrant délit ou tentative), le surveillant responsable de la salle doit :

- Prendre toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation à l'examen du ou des candidats (sauf cas particulier précisé ci-dessous) ;
- Saisir le ou les documents ou matériels permettant de constater et d'établir ultérieurement la réalité des faits ;
- En cas de fraude ou de tentative de fraude avec un téléphone portable, confisquer le téléphone portable pour la durée de l'épreuve, ce dernier étant restitué à l'étudiant en fin d'épreuve. Le surveillant ne peut consulter le contenu du téléphone sans l'accord de l'étudiant ;
- Dresser un procès-verbal (rapport précis et détaillé), contresigné par le ou les autres surveillants **et** par le ou les auteur(s) de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée sur le procès-verbal ;
- Porter la fraude à la connaissance du Président du jury et du responsable de composante, qui le soumettent au Président de l'UBS pour saisine de la section disciplinaire du Conseil d'Administration ;

Cas particulier :

En présence de substitution de personnes ou de troubles affectant le bon déroulement de l'examen, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée par le responsable de la composante.

➤ Par le jury de l'examen :

Dans l'hypothèse la plus fréquente où le candidat n'est pas exclu de la salle d'examen :

- Sa copie est traitée comme celle des autres candidats
- Le jury délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat.

☞ Si le dossier est transmis à la section disciplinaire, aucun certificat de réussite, ni de relevé de notes, ne peut être délivré à l'étudiant incriminé avant que la formation de jugement de la section disciplinaire du Conseil d'Administration ait statué.

3) Effets de la fraude

- Aucune sanction d'ordre disciplinaire ou pédagogique ne peut être prise directement à l'encontre des étudiants.

- Tout étudiant suspecté de fraude à l'examen ne peut être sanctionné que par la section disciplinaire du Conseil d'Administration.

- Si la fraude est découverte alors que l'étudiant n'est plus usager de l'établissement, celui-ci peut être déféré devant la section disciplinaire. L'exercice de l'action disciplinaire ne se prescrit pas (CE, Ass., 27 mai 1955, Deleuze, Lebon 296).

La section disciplinaire, composée d'élus enseignants et étudiants du Conseil d'Administration, examine les faits, reçoit et interroge la personne incriminée qui peut être accompagnée d'un conseil, délibère sur les éléments qui lui sont communiqués et prend la (ou les) sanction(s) prévue(s) par l'article R 811-11 du code de l'éducation.

Les élus enseignants et étudiants siègent jusqu'à leur remplacement par de nouveaux élus du Conseil d'Administration. Si le renouvellement de la totalité des membres de la commission n'a pu être effectué, le mandat des membres non remplacés est prorogé jusqu'à leur remplacement.

Rappel des sanctions :

- 1) L'avertissement ;
- 2) Le blâme ;
- 3) L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis pour une exclusion inférieure à deux ans ;
- 4) L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5) L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6) L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Chacune de ces sanctions, prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne pour l'intéressé la nullité de l'épreuve correspondante. L'intéressé est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie.

La juridiction disciplinaire décide s'il y a lieu de prononcer, en outre, à l'égard de l'intéressé, la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

En outre les sanctions du 3^{ème} groupe non assorties du sursis, et 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} groupes, entraînent l'incapacité de prendre des inscriptions dans le ou les établissements d'enseignement supérieur dispensant des formations post-baccalauréat et de subir des examens sanctionnant ces formations.

En cas de nullité de l'épreuve ou du groupe d'épreuves correspondant résultant d'une sanction prononcée par la section disciplinaire, l'autorité administrative saisit le jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

Lorsque la fraude est découverte après la délivrance du diplôme, l'annulation des épreuves d'examen entraîne la nullité du diplôme.

L'autorité administrative compétente pour délivrer le diplôme retire celui-ci lorsque la décision de la section disciplinaire est devenue définitive.

Lorsqu'une sanction est prononcée en raison d'une fraude ou tentative de fraude, après l'inscription, la délivrance du diplôme ou l'admission à l'examen, l'autorité administrative compétente retire l'inscription, le diplôme ou l'admission à l'examen. Elle saisit, le cas échéant, le jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

Approuvé en CFVU,
Le 20 / 06 / 2019

Le Président,

Jean PEETERS.

Certifications en langue

Vous suivez une formation au sein de la Faculté LLSHS, vous avez donc la possibilité de passer des certifications en langue étrangère en anglais, allemand, espagnol, catalan, et chinois. Pour obtenir des renseignements précis sur le calendrier, le coût, le niveau requis et/ou validé par chaque certification, consultez le site du Centre de Langues de l'UBS: (<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/formations-en-langues/centre-de-langues.html>). Ses bureaux se situent au deuxième étage du Paquebot si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires.

Pour chaque étudiant·e·inscrit·e, la Faculté LLSHS a fait le choix de financer une certification de niveau minimum B2 dans le cadre du CERCRL en Anglais et en Espagnol (CLES B2 ou TOEIC ou autre). Cette certification s'adresse plutôt à des étudiant·e·s en fin de cycle (Licence 3, Master 2, CPGE 2), et à des étudiant·e·s non spécialistes. Les inscriptions se font en ligne et vous serez prévenu·e·s via vos départements respectifs et via le site du Centre de Langues. Les étudiant·e·s qui ne valident pas le niveau B2 peuvent se représenter l'année suivante mais devront alors s'acquitter des frais d'inscription (55 euros en 2020-2021). En outre parce que le TOEIC est une certification souvent demandée par les entreprises et qu'elle permet de valider un niveau C1 et C2, la Faculté le finance également pour les étudiants·e·s de Licence Pro, CPGE 2, Master 1 et 2, à condition d'avoir obtenu le niveau B2, c'est-à-dire 785 points, lors d'un test de positionnement. Vous serez informé·e·s de la date du test de positionnement via vos départements.

Le LANSAD au sein de l'UFR LLSHS

Cycle Licence

Année universitaire 2023-2024

LANSAD : **L**angues pour **S**écialistes des **A**utres **D**isciplines

Tous les étudiants inscrits en licence à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines doivent choisir une langue vivante dans le cadre de l'UEC Unité d'Enseignements Complémentaires.

Quelles langues peut-on choisir ?

Deux parcours :

- **parcours 0/ débutant** (si vous n'avez **jamais** étudié cette langue)
- **parcours 1/ confirmé** (langue déjà étudiée).

Selon votre goût, votre projet, votre année d'étude, votre filière, vous pourrez choisir entre les langues proposées dans le tableau ci-dessous.

Parcours 0/ débutant	Parcours 1/ confirmé
Allemand	Allemand
	Anglais
Breton	Breton
Catalan	
Chinois	Chinois
Espagnol	Espagnol
Italien	Italien
Portugais	
Russe	

N.B : il faut un minimum de 10 étudiants pour ouvrir un groupe de langue.

Les inscriptions pédagogiques s'effectuent début septembre via l'ENT (ipweb).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre.

Pour les étudiants de L2, l'inscription se fera **uniquement** sur les niveaux **02** (parcours débutant, langue débutée à l'université en L1) et niveaux **12** (parcours confirmé, langue déjà étudiée avant la L1).

Pour les étudiants de L3, l'inscription se fera **uniquement** sur les niveaux **03** (parcours débutant, langue débutée à l'université en L1) et niveaux **13** (parcours confirmé, langue déjà étudiée avant la L1).

Vous avez la possibilité de choisir une 2^e langue vivante dans le cadre des activités d'ouverture. Pour les L2 et L3, ce choix n'est possible que si vous avez déjà étudié la langue en L1/L2.

Organisation de l'enseignement

Les cours se déroulent :

- **le mercredi** de 15h30 à 17h30 ou **le vendredi après-midi** de 13h30 à 15h30 ou de 15h30 à 17h30 **pour les étudiants de L1.**
- **le vendredi après-midi** de 13h30 à 15h30 ou de 15h30 à 17h30 **pour les étudiants de L2 et L3.**

Le planning des cours est disponible dans l'Espace Numérique de Travail (<https://ent.univ-ubs.fr/>), sous la rubrique organisation > planning étudiants > LLSHS > Lansad (langues)

Semestre 1 :

9 TD de 2h

Les cours commencent le mercredi 27 septembre et le vendredi 29 septembre 2023.

Examen Terminal : vendredi 8 décembre 2023.

Semestre 2 :

9TD de 2h

Les cours commencent le mercredi 17 janvier et le vendredi 19 janvier 2024.

Examen Terminal : vendredi 29 mars 2024.

Session 2 (rattrapage) : Vendredi 21 juin 2024.

Il s'agira d'un écrit pour les étudiants de L1 (d'un oral pour une langue étudiée dans le cadre des activités d'ouverture) et d'un oral pour les étudiants de L2 et L3.

Modalités de contrôle

Les étudiants **assidus** sont soumis à la règle du **contrôle continu et du contrôle terminal**. La note finale du semestre est composée de deux contrôles continus (compréhension et expression orale) et d'un examen terminal (compréhension et expression écrite).

La présence aux épreuves du contrôle continu est obligatoire.

Les étudiants **non assidus** sont soumis au seul contrôle terminal.

Dans le cadre des activités d'ouverture, les langues sont évaluées uniquement au contrôle continu.

Contacts

Secrétariat LANSAD : Karen LE DESSERT (karen.le-dessert@univ-ubs.fr)

Directrice du LANSAD : Frédérique Martin (frederique.martin@univ-ubs.fr)

Certifications de langues étrangères.

Vous suivez une formation à l'UFR LLSHS, vous avez donc la possibilité de passer des certifications en langue étrangère en anglais, allemand, espagnol, catalan, et chinois.

Pour obtenir des renseignements précis sur le calendrier, le coût, le niveau requis et/ou validé par chaque certification, consultez le site du Centre de Langues de l'UBS

(<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/formations-en-langues/centre-de-langues.html>).

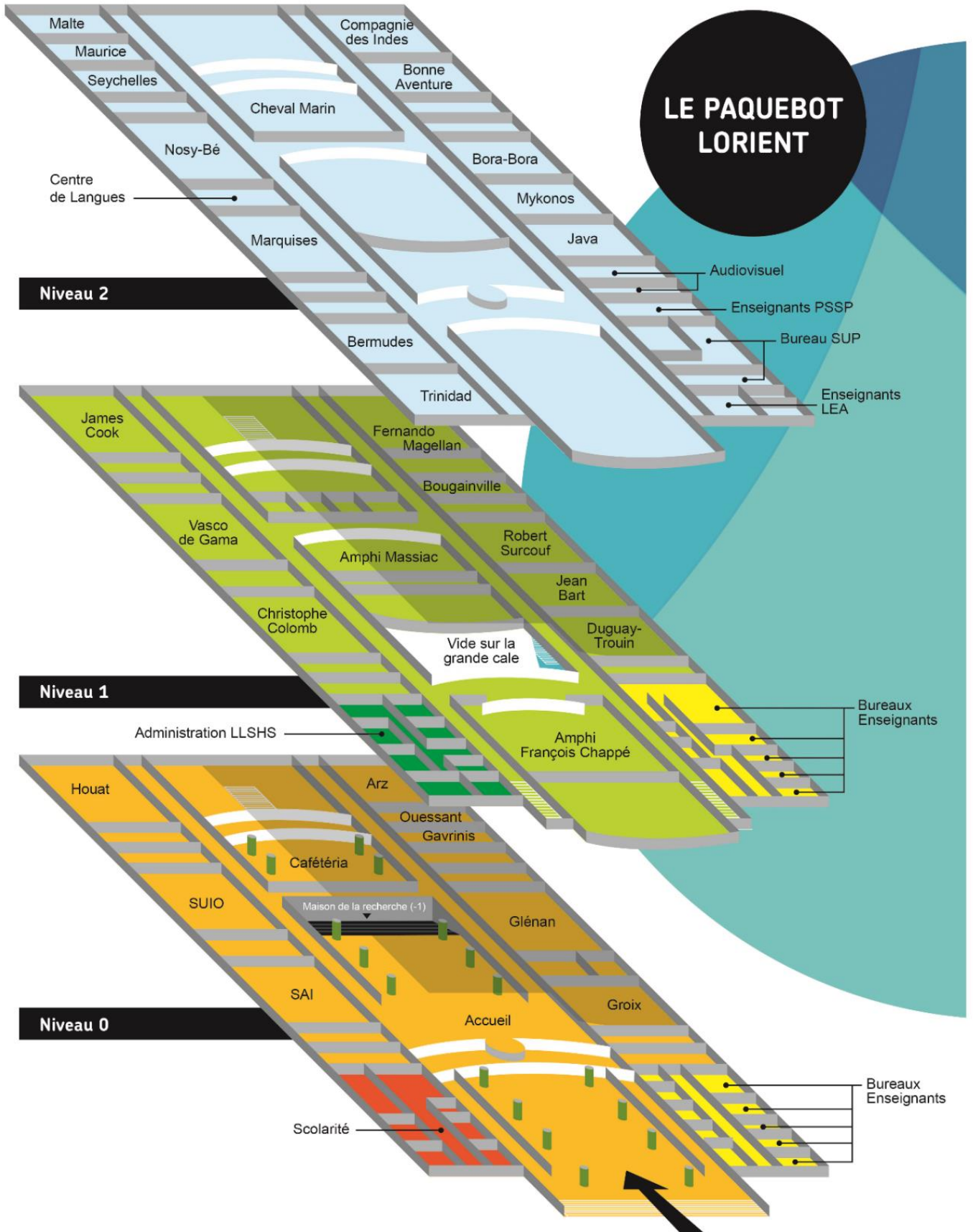
Ses bureaux se situent au deuxième étage du Paquebot si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements.

CONSIGNES DE SECURITE



En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine. L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.



Faculté lettres,
langues, sciences
humaines &
sociales



Université Bretagne Sud

KERJULAUDE LORIENT

